



HAL
open science

La traite négrière

Mourad Cheikh-Salah

► **To cite this version:**

| Mourad Cheikh-Salah. La traite négrière. Education. 2017. dumas-01623517

HAL Id: dumas-01623517

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01623517>

Submitted on 9 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MASTER 2 MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention **Premier degré**

Année universitaire 2016-2017

UE 3 - Mémoire

Prénom et Nom de l'étudiant : Mourad CHEIKH-SALAH

Site de formation : ESPE Villeneuve d'Ascq

Section : 2

Domaine disciplinaire concerné : Séminaire Histoire – « *La traite négrière* »

SOMMAIRE

Introduction.....	p.3
A) La traite négrière.....	p.5
1) Qu'est ce que la traite négrière.....	p.5
2) Les étapes menant à la traite négrière.....	p.6
3) Les révoltes avant l'abolition.....	p.8
4) L'abolition en deux temps.....	p.10
5) Le lien entre la traite négrière et la société actuelle : la discrimination raciale, l'esclavage moderne, etc.	p.13
B) Le travail de mémoire.....	p.17
C) La transposition didactique.....	p.21
1) Textes Officiels.....	p.21
2) La Séquence : pré-requis ; objectifs.....	p.21
Séance 1.....	p.22
Séance 2.....	p.23
Séance 3.....	p.25
Séance 4.....	p.26
Séance 5 et 6.....	p.28
Conclusion.....	p.31

INTRODUCTION :

Ce mémoire d'histoire a pour commencement une question d'élève posée fin novembre 2016 : « *Pourquoi y'a-t-il beaucoup de noirs en Amérique et en Afrique alors qu'ailleurs il y en a beaucoup moins ?* ».

Cette question a déclenché toute une série d'interrogations : Comment lui répondre rapidement alors que la leçon est prévue en période 5 ? Dois-je faire référence aux sujets connexes travaillés en EMC (la discrimination, le respect des différences, Rosa Parks, etc.) ? En effet, depuis la rentrée scolaire de septembre, nous faisons beaucoup de liens entre les valeurs à acquérir, les constats de notre société et leurs évolutions dans notre histoire, à travers certaines périodes notamment. Dois-je lui dire que sa question peut être différemment interprétée selon la personne qui est interrogée...

Autant d'incertitudes qui m'ont poussé à creuser cette question spontanée et qui, pourtant, serait une situation problème idéale au début d'une séquence d'histoire sur le commerce triangulaire.

Une des premières réflexions faites après coup a été de me dire : « *apparemment, cet élève n'a aucune idée de ce qui a pu se passer et surtout n'en a jamais entendu parler* ».

Le travail de mémoire des historiens sur l'esclavage ne semble pas avoir l'écho suffisant pour arriver jusqu'aux portes des écoles avant que le sujet ne soit traité, ce qui peut également être interprété comme le reflet de la relation qu'entretient la société française vis à vis de heures sombres de son histoire, notamment sur la question de l'esclavage ; ce qu'intitule l'historienne, Annette Wieviorka, « *Malaise dans l'histoire et troubles de la mémoire* »¹. Pourtant depuis le 10 mai 2001, la loi dite « Taubira », reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité (loi n° 2001-434 du 21 mai 2001) a été adoptée en dernière lecture par le Sénat. A travers cette loi, la France reconnaît son passé esclavagiste. On retrouve ceci dans l'exposé des motifs de la proposition de loi tendant à reconnaître la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité, enregistrée à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 22 décembre 1998, présentée par Madame Christiane Taubira :

« Les non-dits de l'épouvante qui accompagna la déportation la plus massive et la plus longue de l'histoire des hommes sommeillèrent, un siècle et demi durant, sous la plus pesante chape de silence. »

« La France, qui fut esclavagiste avant d'être abolitionniste, patrie des droits de l'homme ternie par les ombres et les 'misères des Lumières', redonnera éclat et grandeur à son prestige aux yeux du monde en s'inclinant la première devant la mémoire des victimes de ce crime orphelin. »

Cette loi a notamment instauré le « Comité Nationale pour la Mémoire et l'Histoire et de l'Esclavage » (CNMHE). Il est d'ailleurs à l'initiative d'un concours pédagogique national en

¹ Dans, *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°85, janvier- mars 2007

direction des publics scolaires, « la flamme de l'égalité » et qui a pour objet de « *réaliser un projet sur l'histoire des traites et des captures, sur la vie des esclaves et les luttes pour l'abolition, sur leurs survivances, leurs effets et leurs héritages contemporains* »².

A partir de ces exemples et par rapport à l'interrogation soulevée par l'élève de ma classe, je vais donc m'intéresser à la problématique suivante :

Comment transmettre la mémoire de la traite négrière à l'école, en toute objectivité, sans que les élèves ne se sentent coupables ou moralisés d'une quelconque façon et surtout pour qu'ils continuent à comprendre le monde qui les entoure ?

C'est justement ce manque de prise de conscience de cet épisode de l'Histoire de France que dénonce Christiane Taubira. Il pourrait effectivement scléroser la société et sa population, dont les citoyens en devenir que sont les élèves. C'est d'ailleurs déjà le cas sur plusieurs sujets (la collaboration sous Vichy, la Françafrique, etc.). Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson corroborent ce constat et expliquent très bien comment les mentalités évoluent quant aux demandes de transparence sur les vérités du passé³ : « *Depuis le milieu des années 1990, la notion de « guerres de mémoires » s'affirme dans le débat public. Les termes de « repentance » et de « lois mémorielles » sont entrés dans le discours politique et la mémoire devient un enjeu du présent. Les médias, les historiens et les responsables politiques s'engagent, certains évoquant même un risque de débordement mémoriel, en particulier à propos de l'histoire coloniale (...) Pourtant, en France, le XIXème puis le XXème siècle ont été, génération après génération, une longue suite de conflits mémoriels qui ont permis à ce pays de faire entrer le passé dans le présent.* »

Pour répondre à cette problématique, il serait donc judicieux de faire un état des lieux de ce qu'on entend par « traite négrière » ; c'est alors que l'on pourra s'interroger sur la question du travail de mémoire vis à vis de ce trafic humain (son rôle, les différentes perceptions, sa transmission). Et enfin, il sera alors le moments d'évoquer sa transposition didactique et son exploitation pédagogique dans un contexte professionnel face à des élèves.

2 <http://www.esclavage-memoire.com/evenements/loi-taubira-tendant-a-la-reconnaissance-de-la-traite-et-de-l-esclavage-en-tant-que-crime-contre-l-humanite-15e-anniversaire>

3 Pascal Blanchard, Isabelle Veyrat-Masson, *Les guerres de mémoires – la France et son histoire*, Edition la Découverte, 2008

A) LA TRAITE NÉGRIÈRE

1) Qu'est ce que la « traite négrière » ?

Tout d'abord, il est nécessaire d'apporter des précisions sur le concept de « traite négrière » encore appelé « esclavage », « commerce triangulaire », « traite des noirs ». Toutes ces appellations ont un lien de proximité. En effet, elles se renforcent entre elles par le fait que l'absence de pratiques esclavagistes ne peut permettre une quelconque traite d'esclaves, impliquant ainsi un autre lien indissociable entre ces deux dernières dénomination: « *Le terme traite était à l'époque moderne un équivalent de celui, actuel, de commerce. Il sous-entendait l'existence d'opérations d'achat et de vente (...) Par traitant, on désignait non seulement le marchand, mais aussi le bénéficiaire de marchés publics ou de monopoles, bref l'homme brassant des affaires* »⁴. Olivier Pétré-Grenouilleau n'en reste pas là quant à la définition que l'on pourrait apporter à cette expression courante. Il précise que le *commerce des esclaves* renvoie à des périodes historiques plus anciennes.

L'état de soumission imposé à des captifs est aussi ancien que la guerre et l'esclavage est un élément constitutif des sociétés humaines. Il est d'ailleurs difficile de déterminer l'apparition de l'esclavage dont l'origine est probablement liée à celle de la guerre. Au Néolithique⁵, l'augmentation de la population des différents groupes humains, la constitution d'une classe « dominante » (physique plus que sociale) et la découverte de nouveaux territoires sont des éléments qui ont pu être à l'origine des premiers conflits armés. En effet, les vainqueurs décidaient du sort de leurs adversaires. S'ils leur laissaient la vie sauve, c'était le plus souvent pour les emmener avec eux et les asservir dans leur domaine. C'est alors la naissance d'une société de caste où « les supérieurs » jugeaient les autres comme « inférieurs », donc indignes du statut d'homme libre, voire comparable à celui d'un animal. Plusieurs civilisations ont pratiqué l'esclavage notamment les égyptiens, grecs, romains, musulmans, chrétiens, aztèques, barbares...

C'est pourquoi, Olivier Pétré-Grenouilleau rappelle qu'il n'est pas possible de réduire le « *commerce des esclaves* » aux seules opérations où bons nombres d'africains en furent les victimes. De ce fait, en précisant ce propos la dénomination s'affinerait autour du concept de « traite des noirs » ou de « traite négrière », faisant apparaître le mot « *nègre qui, jusqu'au XVIIIème siècle, n'était affublé d'aucune connotation péjorative* »⁶.

La traite négrière se synthétise donc à du commerce entre « négriers » (les vendeurs et acheteurs) au sujet de « nègres » (esclaves ou «marchandise»). L'ensemble était symbolisé et réglementé à travers la promulgation du « Code Noir »⁷ (Cf. [Annexe 1](#)) en 1685 par Louis XIV. Conçu par Colbert, on y

4 Olivier Pétré-Grenouilleau, *les traites négrières-essai d'histoire globale*, p 19, Gallimard, 2004.

5 dernière période de la préhistoire correspondant au polissage de la pierre

6 Olivier Pétré-Grenouilleau, *les traites négrières-essai d'histoire globale*, p 20, Gallimard, 2004.

7 <http://www.axl.cef.aval.ulaval.ca/amsudant/guyanefr1685.htm>

trouve une soixantaine d'articles fixant le cadre légal des esclaves, plus précisément, l'assimilation d'un Homme à un « meuble » que l'on peut vendre ou transporter selon son bon vouloir.

Cependant pour qu'il y ait traite des noirs, Olivier Pétré-Grenouilleau précise qu'il faut qu'il y ait cinq éléments interconnectés entre eux⁸ :

- L'existence de réseaux d'approvisionnement d'esclaves structurés et stables en termes d'effectifs humains à vendre
- Un phénomène des plus déroutants et pourtant très réel, il s'agit « *de la capacités des populations serviles à se maintenir ou bien à croître par excédent naturel*. Il explique que la traite des noirs s'est maintenue, entre autre, par l'incapacité des captifs à avoir un excédent négatif de population. C'est parce qu'au fil des années, les États Unis ont commencé à être autosuffisants, ce qui permettait de mieux alimenter les esclaves. Les cultures se sont diversifiées (tabac, coton, etc.), rendant les conditions de travail moins dures que pour la canne à sucre.
- La distinction entre le lieu où l'on vendait les esclaves et les lieux où ils seraient envoyés pour travailler. L'idée était de les déraciner complètement en les envoyant le plus loin possible de là où ils ont été capturés.
- Les relations commerciales construites autour de réseaux établis lors de différents mais réguliers voyages, ce qui a été à l'origine d'alliances économiques et militaires. La « concurrence étant rude ».
- L'ampleur de ce trafic organisé basé en partie sur le troc ne pouvait se faire sans que le pouvoir politique donne son aval. Il a donc fallu que les personnes au sommet du pouvoir de ces différents peuples protagonistes (africains, américains, européens, musulmans) puissent trouver des intérêts convergents tout en prenant en compte leurs diversités culturelles, très éloignées pour certaines.

2) Les différentes étapes menant à la traite négrière

Les découvertes maritimes des 15^{ème} et 16^{ème} siècles ainsi que l'émergence d'une économie qui se mondialise progressivement ont donné au commerce de captifs africains des dimensions jusqu'alors inconnues. En effet, par le traité de Tordesillas, le 7 juin 1494, la papauté a concédé aux portugais et aux espagnols le monopole de l'exploitation des terres découvertes sur le continent américain. Mais cet octroi papal exclusif n'a plus lieu d'être lorsque, s'affichent dans la 1^{ère} moitié du 17^{ème} siècle, les désirs coloniaux des autres puissances européennes. Alors que l'économie de plantation (canne à sucre, tabac, coton, etc.) est en plein essor aux Amériques, le besoin en main

⁸ Olivier Pétré-Grenouilleau, *les traites négrières-essai d'histoire globale*, p 21, Gallimard, 2004.

d'œuvre est de plus en plus criant : des maladies infectieuses ont décimé les populations locales (indienne en l'occurrence) et les contrats d'engagement des jeunes européens présentent de moins en moins d'intérêts.

Ces « contrats d'engagement » concernait plutôt les Européens arrivés aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ils ont ensuite été utilisés chez les Madériens, les Hindous ou Coolies, les Chinois, les Congos..., autres appellations inégalitaires appliquées à des étrangers dont les descendants mettront du temps à être reconnus comme créoles. Ce sont des contrats d'ordre privé qui ont ensuite été réglementés par l'administration royale entre le XVII^e et le XVIII^e siècles. Ils ont été à nouveau utilisés au XIX^e siècle, sous la Restauration, le Second Empire et au début de la III^e République.

Le recours aux esclaves noirs devient une alternative inévitable et le nombre d'africains déportés ne cessent d'augmenter : dans les années 1970, les historiens ont évalué ce nombre entre 11 et 12 millions, puis grâce à l'utilisation des ordinateurs, le chiffre a été revu à la hausse. Il concerne aujourd'hui 15 à 20 millions de personnes.

Comme évoqué plus haut, cette traite a pour origine l'implication de l'Afrique noire elle-même que ce soit au niveau de la déportation d'africains, de façon régulière, dans l'Afrique du Nord, le Moyen Orient mais surtout vers les Amériques et les îles de l'océan Indien. C'est une relation répondant aux sollicitations de pays extérieurs à l'Afrique, nourrit par de nombreux voyages et d'échanges commerciaux qui ont permis d'organiser ce trafic. En effet, culturellement en Afrique, la dimension communautaire est très forte, ce qui a engendré sans la moindre gêne une revente d'africains par d'autres africains provenant de razzias ou de prises de guerre, avec pour justification le fait de ne pas faire partie de la même ethnie ; d'ailleurs Olivier Pétré-Grenouilleau explique, par ailleurs, que derrière chaque ethnie ou peuple, une société structurée avait émergé ou émergeait indépendamment de la présence des européens. Le terme « d'Afrique » ou « d'africain » est une vision européenne ethnocentrée. Leurs conceptions d'appartenance à un groupe d'Hommes ou du fonctionnement d'une société d'Hommes ne sont pas les mêmes que celles européennes.

Le « réseau esclavagiste » est alors formé avec un besoin de main d'œuvre pour les différents travaux agricoles ou miniers aux Amériques, un territoire africain pourvoyeur de cette main d'œuvre captive et des marchands occidentaux servant d'intermédiaire entre les besoins des premiers et ceux des seconds. En effet, les occidentaux arrivaient sur les côtes africaines (plusieurs ports tels que Gorée, Ouidah) avec des bateaux (cf. [Annexe 2](#)) dont les cales étaient remplies de marchandises de toutes sortes ou d'armes à feu à échanger contre des esclaves. Les armes permettaient aux peuples, qui en possédaient, de poursuivre leurs désirs de conquête de territoire et d'asseoir leur domination sur ceux qui n'en avaient pas . Du point de vue occidental, les armes permettaient de pérenniser le flux régulier de nouveaux hommes mis en captivité lors de différentes

batailles, razzias, etc. Une fois les bateaux occidentaux vidés de leurs marchandises et armes, elles-mêmes troquées contre des esclaves, les européens prenaient la direction des Amériques avec à l'intérieur ces hommes, ces femmes et ces enfants prêts à être vendus aux plus offrant, une fois la traversée de l'atlantique réalisée. Ces bateaux négriers étaient chargés au maximum, sinon plus, que sa contenance : les esclaves étaient tassés, parqués sur plusieurs niveaux, maintenus à l'horizontal (pour gagner de la place), très peu nourris, ils pouvaient y être battus, etc. Dans de telles conditions, il n'est pas surprenant de constater que sur un captif africain parvenu vivant aux Amériques, cinq autres étaient morts soit pendant les razzias ou guerres soit par différentes maladies contractées, ou des châtiments corporels diverses... Arrivés aux Amériques, les esclaves étaient vendus aux différents propriétaires du nouveau continent, comme de simples objets. Les vendeurs essayaient tant bien que mal de mettre en valeur ou plutôt de cacher les stigmates d'un voyage mortifère. Ils pouvaient alors repartir en Europe une fois leurs transactions faites. C'est ainsi que pendant quatre cent ans, l'Europe et les États Unis se sont grassement enrichis au profit d'hommes asservis, par leurs semblables notamment. Avec l'argent du commerce d'esclaves, les européens utilisaient une partie de l'argent pour acheter des épices et condiments qu'ils revendraient sur le vieux continent en se faisant du bénéfice. Ce cercle « vertueux » (tout dépend du point de vue), est appelé le Commerce Triangulaire (cf. Annexe 3)

3) Les conditions menant aux révoltes, le chemin vers l'abolition ?

La traite négrière a donc rendu des millions d'africains captifs avant d'être envoyés par bateaux vers les Caraïbes, les États Unis, le Brésil et d'autres territoires des Amériques. Ce processus d'asservissement dans les conditions qui ont été décrites précédemment ont logiquement fait apparaître, rapidement, des mouvements contestataires chez les captifs qui, la plupart du temps, étaient violemment réprimés par des violences physiques, psychologiques. Mais du 16ème au 19ème siècle, les esclaves ne se résignèrent jamais à leur sort, pendant quatre siècles, les fréquentes révoltes individuelles ou collectives révélèrent que ces luttes n'étaient pas anecdotiques dans le système esclavagiste mais ont participé à le miner. Ces mouvements insurrectionnels constituèrent l'une des composantes majeures du processus qui finit par imposer l'abolition de l'esclavage. D'autant plus que le passé proche, en Espagne, a donné des formes d'espoir.

La controverse de Valladolid en août 1550 en est un exemple des plus marquants quant à l'espérance d'une éventuelle abolition de la traite négrière. Suite à la découverte des Amériques par les européens, les occidentaux ne savaient comment considérer les peuples autochtones, notamment leur statut d'Homme. Il faut préciser qu'avant la traite des noirs, les indiens étaient exterminés, asservis et considérés comme des sous-hommes. Bartolomé de Las Casas (1470-1566), après avoir obtenu du Pape Paul III la proclamation que les indiens sont de véritables hommes donc aptes à

recevoir la foi, défend l'humanité des indiens, à Valladolid. Il s'oppose à Juan Guinès de Sépulvéda qui lui, conforme aux principes d'Aristote, considérait que certains hommes sont esclaves par nature. Le point de vue défendu par Las Casas l'emporte de justesse.

Survivre aux rythmes de travail, aux sévices en tout genre pouvait être considéré par certains comme une forme de résistance intérieure mais les révoltes en étaient des manifestations extérieures. Cela pouvait commencer dès l'embarquement pour se poursuivre à l'arrivée sur la terre ferme : refuser de s'alimenter, se mutiler, se suicider, provoquer un avortement, ralentir ou saboter le travail, voler de la nourriture, frapper ou insulter le commandeur, tenter d'empoisonner le bétail ou le maître, incendier les champs de cannes, s'enfuir... Ils avaient parfaitement compris qu'un esclave mort représente un manque à gagner pour les traitants. Parallèlement à cela, ils avaient également mis en place des relations sociales et solidaires entre eux, ils se sont créés une sous-culture (ensemble de valeurs, de normes et de comportements propres à un groupe social donné et manifestant un écart par rapport à la culture dominante⁹) leur permettant de se soutenir collectivement, toujours dans le but de survivre et d'espérer l'abolition de l'esclavage. Le développement de cette sous-culture des esclaves a été freinée par les propriétaires mais s'est cependant constituée et a bel et bien fonctionné. Durant les quelques temps libres accordés, ils ont pu créer des modes de vie et des comportements propres à leurs conditions mais également à leurs origines. Ils adaptent donc leurs vies autour de ces deux civilisations, eux ayant subi cette acculturation¹⁰ (modification des modèles culturels de base de deux ou plusieurs groupes d'individus, de deux ou plusieurs ethnies distinctes, résultant du contact direct et continu de leurs cultures différentes) violente et forcée. Ils donnent naissance, d'un côté, à une culture « légale » autour de rituels, de festivités, de prévention avec l'approbation du maître et, de l'autre côté, à une culture illégale et clandestine le défiant. La contrepartie résidait dans le fait que les esclaves acculturés perdaient leurs repères sociaux au fil du temps, ce qui arrangeait les propriétaires d'esclaves. Doucement, cette sous-culture naissante puis installée permettait aux captifs de s'organiser, de se renforcer, de communiquer/s'informer... Ils lançaient les prémices d'insurrections à venir jusqu'à la libération finale.

De leurs côtés, les maîtres avaient mis en place un système d'intégration et d'assimilation notamment par la mise en place de « parrainage » entre les anciens esclaves et les africains nouvellement arrivés, et par l'apprentissage du créole. Ce dernier représentait le moyen de communication entre le colon et l'esclave et entre les esclaves n'ayant pas les mêmes origines. L'article 2 du code noir préconisait l'instruction religieuse pour constituer une forme d'assimilation

9 http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sous-culture_sous-cultures/73798

10 <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/acculturation/577?q=acculturation#578>

et de soumission des esclaves. De ce fait, des missions d'évangélisation ont été réalisées auprès des habitants des colonies. Pour les maîtres, la pratique et le contrôle de la religion servaient de légitimation de leurs statuts d'esclaves et, en même temps, leur évitait de s'apitoyer sur leurs malheurs, notamment sur la question de l'égalité des hommes devant dieu. Les paroles divines étaient détournées au profit du message prônant la réelle mission des esclaves dans le bas monde et du châtement éternel qui attendaient ceux qui s'insurgeraient ou s'enfuiraient.

Les fuites représentaient une des pratiques les plus répandues de rébellion face à l'esclavage. Cet usage était appelé « marronnage ». Ce terme provient de l'espagnol « cimarron » signifiant le nègre fugitif¹¹, il fait référence aux animaux passant d'un statut de domestique à un statut sauvage. Ce marronnage est apparu au même moment que l'esclavage a vu le jour. Les fuites représentaient une forme d'espoir de liberté, de peur face aux châtements, des mauvaises conditions, des injustices... Une multitude de justifications les motivaient à s'échapper. Le marronnage pouvait être individuel, c'est à dire proche de domaine, où le marron chapardait ou se faisait aider par des connaissances au domaine ; les maîtres ne signalaient que très rarement ces fuites, surtout si elles étaient rares. Par contre, le marronnage en groupe a pris de plus en plus d'ampleur et constitue une des premières formes d'insurrection collective. Il se manifestait par la formation de bandes pouvant aller jusqu'à 400 à 600 personnes, ils se dispersaient, souvent la nuit, pour piller les habitations et/ou voler de la nourriture et des armes qu'ils se partageaient ou qu'ils redistribuaient. C'est précisément ce marronnage qui déconcertait les propriétaires et à juste titre car ce mouvement prit de plus en plus d'ampleur jusqu'à pouvoir créer une communauté structurée et déterminée comme à Saint Domingue où, le 22 août 1791, une insurrection généralisée débute au nord ouest de l'île et a débouché sur une décision inespérée vers l'abolition de l'esclavage. Il est mentionné, le 30 décembre 1791, dans le rapport de la mission d'enquête diligentée par l'Assemblée législative, que mille blancs ont été tués, deux cents sucreries, mille deux cents caféières détruites et 15 esclaves enfuis. Face à l'implication des anglais et espagnols, les premiers défendant les colons et les seconds les révoltés, le gouverneur français Sonthonax essaye de juguler ce contexte en proclamant, le 29 août 1793, la libération générale et immédiate des esclaves.

4) L'abolition en deux temps : « Un long chemin vers la liberté »¹²

1er temps

En occident, c'est à partir de la fin du 17ème siècle que l'on commence à entendre des voix dissonante vis à vis de la traite négrière et du statut d'esclave. C'est effectivement le cas des

11 <http://www.touristmartinique.com/fr/decouverte/qu-est-ce-qu-un-negre-marron>

12 <http://www.livredepoche.com/un-long-chemin-vers-la-liberte-nelson-mandela-9782253140634>

« Quakers »¹³, mouvement religieux créé en Angleterre en 1650 par George Fox considérant que chaque homme a en lui « *une semence ou une lumière divine qu'il doit retrouver dans la méditation silencieuse* »¹⁴ ; elle se faisait appelé « *société des amis* ». En 1688, ce sont les premiers à manifester publiquement, dans le monde occidental, contre le commerce des Hommes. En Pennsylvanie aux États Unis, ils y fondèrent la « *société de Pennsylvanie pour l'abolition de l'esclavage* ». En 1788, une enquête du Conseil privé de la Couronne d'Angleterre légitima leurs actions et permis ensuite d'amorcer un débat sur le sujet des esclaves au Parlement, ayant pour conséquence l'interdiction de la traite négrière. Les abolitionnistes britanniques (dont le député Wilberforce comme chef de file ou encore Olaudah Equiano, esclave affranchi qui a touché la société anglaise après la publication de son autobiographie) amplifièrent leurs actions autour de conférences, de signatures de pétitions, de campagnes de boycott de marchandises en provenances de pays esclavagistes, de diffusion de livrets et feuillets imprimés et illustrés exposant les conditions de vie des captifs. Après deux siècles d'usage massif et efficient du trafic d'Hommes, l'Angleterre devenait la rampe de lancement des courants abolitionnistes du monde.

En France, au milieu du 18^{ème} siècle, l'Encyclopédie de Diderot¹⁵ précisait que : « *l'esclavage est l'établissement d'un droit fondé sur la force, lequel droit rend un homme tellement propre à un autre homme qu'il est le maître de sa vie, de ses biens et de sa liberté* ». Par ailleurs, il rappelle que les hommes naissent libres et que la nature les avait fait tous égaux ; la visée d'un tel message étant l'arrêt de l'usage de captifs dans les colonies européennes.

Dès 1748, dans *De l'Esprit des Lois*, Montesquieu s'interroge sur l'incohérence entre les valeurs relatives à la croyance chrétienne et la pratique de l'esclavage. Les positions quant à l'esclavage évoluent durant la seconde moitié du 18^{ème} siècle. Entre 1750 et 1770, il passe de l'indifférence à la gêne ; à partir de 1770, un regroupement d'idées seront transcrites législativement par les Assemblées Révolutionnaires. En 1756, Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs*, se révolte contre le fait que les esclaves de Saint Domingue « *abrègent leur vie pour flatter nos appétits nouveaux* ». En 1781, Condorcet fait éditer son ouvrage *Réflexion sur l'esclavage des nègres*, où l'on retrouve un parti pris en faveur des esclaves « *Réduire un homme à l'esclavage, l'acheter, le vendre, le retenir dans la servitude, ce sont des véritables crimes, et des crimes pire que le vol* ».

Dès le 8 mars 1790, une question se pose à l'Assemblée Nationale Constituante : faut-il accorder l'égalité civile aux hommes de couleurs libres ? Problématique qui est fustigée par les planteurs et négociants (exemple, *le club Massiac*¹⁶). Mais la révolte de Saint Domingue, de 1791, accélère le

13 <http://colleges.ac-rouen.fr/dunant-evreux/html/site-esclavage/abolition.html>

14 <http://www.universalis.fr/encyclopedie/quakers/>

15 <http://xn--encyclopedie-ibb.eu/index.php/morale/1312526142-droit-naturel/962144823-ESCLAVAGE>

16 https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=AHRF_354_0029

processus. C'est donc le 4 février 1794 que les membres de la Convention votent à l'unanimité l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

Sauf qu'en 1802, en tant que Premier Consul, Bonaparte ayant pris le pouvoir en 1799 après le coup d'État du 18 brumaire, rétablit la traite et l'esclavage qui ont pour effet, quasi immédiat, des rébellions d'esclaves. Il avait envoyé, en 1801, deux expéditions vers les caraïbes dans le but de mater l'insurrection et d'imposer son autorité sur le territoire. Bien que l'ordre ait été rétabli en Guadeloupe par le régime Bonapartiste, Saint Domingue résista malgré l'arrestation en 1802 de leur chef Toussaint Louverture. En effet, les troupes des deux expéditions envoyées en 1801 ont dû capituler en 1803 suite à de nombreuses défaites et de maladies contractées dans ces contrées exotiques. Le 1^{er} janvier 1804, l'île se nommera désormais Haïti, comme l'ont souhaités les insurgés et l'esclavage y était aboli. C'est le seul lieu appartenant à la France où l'esclavage a pu prendre fin.

2ème temps

Il faut attendre le 27 avril 1848 pour que le décret d'abolition de l'esclavage soit signé, après différentes dénonciations de la Société Française pour l'abolition de l'esclavage, de réclamations dont celles de Cyrille Bissette, martiniquais descendant d'esclave et de publications de Victor Schoelcher¹⁷ suites à une série de voyage entre 1830 et 1848, (*Des colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage*) ; c'est lui-même qui aura l'honneur de signer ce décret, en tant que nouveau sous-secrétaire d'État aux Colonies. L'alsacien Scoelcher, a laissé jusqu'à aujourd'hui un regard précieux à travers les descriptions faites des colonies esclavagistes, notamment sur le plan du système en lui même, sur les pouvoirs des colons et leurs abus, sur les dysfonctionnements du mode de gouvernement et de la justice dans les colonies. Il y décrit (dans *De l'esclavage des Noirs et de la législation coloniale, 1833 ; Des colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage, 1842 ; Colonies étrangères et Haïti, résultat de l'émancipation anglaise, 1843*) la morts sociale des esclaves, les stratégies de survie, les divers processus de résistance, lui donnant une légitimité pour dénoncer les sévices illégaux dont étaient victimes les esclaves mais également l'impunité des propriétaires. Une longue page noire de l'histoire de France se clôt.

Aux États Unis¹⁸, c'est en 1865 que l'abolition de l'esclavage a été amendée à la Constitution Américaine par Abraham Lincoln après une guerre civile, la « guerre de sécession », entre les États du Sud (esclavagistes), et les États du Nord (abolitionnistes) qui a débuté en avril 1861 et avril 1865. Leur profond désaccord se situait sur le refus des États du Sud à accepter l'abolition de l'esclavage qui, eux, avaient besoin de main d'œuvre pour continuer à prospérer dans le commerce du sucre, du tabac, etc. alors qu'au Nord, c'est l'industrie qui créait le développement économique.

17 <http://colleges.ac-rouen.fr/dunant-evreux/html/site-esclavage/schoelcher.html>

18 https://www.herodote.net/18_decembre_1865-evenement-18651218.php

Les abolitionnistes ont gagné, malgré l'assassinat de Lincoln en avril 1865, tandis que les états du sud se sont retrouvés dans une situation de faillite économique suite à la défaite militaire mais surtout suite à la libération de tous les esclaves dans ces états laissant ainsi les parcelles agricoles sans force de travail de pour les entretenir et les exploiter.

Sur le plan international, le 7 mai 1955, est mis en place une convention spécifique, adoptée par l'organisation des Nations Unies, confirmant l'abolition de l'esclavage, de la traite et de toutes les institutions ou pratiques du même genre. Elle complète celle du 25 juillet 1951 qui interdit et punie la traite d'êtres humains et la prostitution d'autrui. En 1970, une autre convention stipule le caractère imprescriptible des crimes contre l'humanité. C'est d'ailleurs, en 2001 que Christiane Taubira, députée de Guyane, présente à l'Assemblée Nationale un projet de loi où la France est clairement montrée du doigt pour avoir pratiqué la traite négrière et l'esclavage pendant plusieurs siècles, et de fait, d'avoir commis un crime contre l'humanité.

5) Le lien entre la traite négrière et la société actuelle : la discrimination raciale, l'esclavage moderne, etc.

Face à une pratique veille de quatre cent ans et malgré l'abolition de l'esclavage de 1848, des nouvelles formes détournées ont fait leurs apparitions.

Le temps du travail forcé, sous couvert du statut de « travailleurs libres sous contrat » explose dans les colonies françaises (Nouvelle-Calédonie, île de la Réunion¹⁹...). Sous couvert d'un contrat de travail les « ex-traitants » engageaient d'anciens esclaves nouvellement affranchis comme main d'œuvre dans leurs exploitations. Effectivement, suite à l'abolition de l'esclavage, les propriétaires de terres agricoles se voient déposséder de la quasi totalité de leur force de production, engendrant dès 1850 des crises sur l'ensemble des produits récoltés par les esclaves avant 1848. Le besoin en main devient pressant. Du point de vue de l'ancien esclave, plusieurs questions se posent à lui suite à sa libération :

- Continuer à travailler dans ces conditions de travail, malgré un salaire (médiocre) pour vivre dans une société encore méprisante à leurs égards ?
- Retourner en terre natale ? Avec un accueil incertain...
- Dans quelles conditions de retour ? La mortalité forte en mer, l'épargne des immigrants, les lourdeurs et contradictions des textes sur le rapatriement
- Rester et tirer un trait sur ses origines à travers l'intégration mis en place par la Seconde République (bientôt balayée par Louis Napoléon Bonaparte)

Autant d'interrogations qui n'ont laissé que très peu de temps et de marge de manœuvre, face à leurs

¹⁹ <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01124001/file/2012LARE0017.pdf>

faibles moyens, pour prendre leurs premières grandes décisions d'Hommes libres. Leur déracinement culturel, familiale, langagier leur a été contraint, comment repartir à zéro à partir rien ou presque rien. Beaucoup se sont résignés à continuer à travailler dans les plantations, se soulageant que leur statut avait changé... Légèrement.

Aux États Unis, à la suite de la défaite des sudistes lors de la guerre de sécession et des difficultés économiques qui en résultent, les directives du gouvernement central passent mal chez les anciens esclavagistes. Ils ont réussi à détourner la lois en exploitant la naïveté des anciens esclaves, en créant différents mouvements contestataires, racistes et répressifs tel que le Ku Klux Klan (KKK), fondé par six anciens généraux sudistes, amères de la défaite. Leurs objectifs étaient de réprimer les esclaves, voire de les tuer, pour ne pas qu'ils puissent jouir de leurs droits civiques. Le KKK était très structurée, il y avait une hiérarchie, des moyens matériels et financiers, ils s'organisaient au sein d'un territoire, d'un état et même entre les états, ce qui leur a permis de mettre en place un régime de ségrégation raciale grâce leur habilité face à l'utilisation de la loi. Il aura fallu presque'un siècle pour que les droits civiques des descendants d'esclave puissent être réellement reconnus sur l'ensemble du territoire américain, suite à de nombreux amendements de la Constitution mais également de nombreux combats civiques menées par la population noire²⁰ :

- En 1907, avec le NAACP (National Association for the Advancement of Colored People,) association nationale pour l'avancement des gens de couleur.
- En 1914, avec le mouvement nationaliste noir de Marcus Gravey,
- En 1947, intégration du premier joueur noir dans la ligue majeure de baseball
- En 1954, arrêt de la Cour suprême *Brown v. Board of Education* déclare anti-constitutionnelle la ségrégation raciale dans les écoles publiques, en 1954
- En 1955, l'arrestation de Rosa Parks et début du boycott des bus de Montgomery (Alabama)
- En 1957, création de la SCLC, la Southern Christian Leadership Conference, luttant pour les droits civiques dans un esprit de non-violence chrétienne, présidée par Martin Luther King
- Entre 1957-1959, à Little Rock (Arkansas), violente crise conduisant à l'abolition de la ségrégation dans les écoles,
- En 1960, premiers « *sit-in* » à Greensboro (Caroline du Nord), action de protestation non-violente, qui s'étendra à travers tous les États-Unis et des premiers freedom rides, voyages dans des bus inter-États pour la déségrégation dans les transports
- En 1961, décret du président John F. Kennedy instaurant l'affirmative action (discrimination positive) pour lutter contre les discriminations raciales à l'embauche,

20 <http://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/premiere/article/frise-chronologique-des-droits-civiques-aux-etats-unis>

- En 1963, la Marche sur Washington pour les droits civiques réunit entre 200000 et 300000 personnes, Martin Luther King y fait son discours « *I Have a Dream* » / Premier « *hot summer* » (émeute raciale). Violences meurtrières à Birmingham (Alabama) après la déségrégation effective de quatre écoles
- En 1964, durant le Freedom Summer, campagne d'inscription électorale pour les Afro-Américains au Mississippi, meurtre de trois militants des droits civiques / Adoption du Civil Rights Act interdisant toute forme de ségrégation dans les lieux publics, en 1964 / Malcom X crée son propre mouvement nationaliste noir, the Muslim Mosque, Inc
- En 1965, assassinat de Malcom X / les marches de Selma à Montgomery (Alabama), une militante blanche est assassinée par le KKK / « *Hot summer* » de Watts (Los Angeles) / Adoption du « *Voting Rights Act* », supprimant les tests et taxes pour devenir électeur
- En 1967, l'arrêt de la Cour suprême Loving v. Virginia, déclare anti-constitutionnelle l'interdiction des mariages mixtes
- En 1968, assassinat de Martin Luther King, suivi d'émeutes à Chicago, Baltimore et Washington

L'abolition de l'esclavage n'a donc pas été une transition facile à mettre en place notamment du point de vue de ceux qui en tiraient un maximum d'avantage. D'ailleurs le XX^{ème} siècle a fait apparaître une évolution de l'esclavage, avec « l'esclavage moderne » qui est bien réel. En effet, aujourd'hui, il n'est nul besoin d'être propriétaire d'un individu, pour exercer « sa puissance coercitive »²¹ sur autrui. C'est le cas du travail des enfants, dans des conditions inqualifiables, qui remboursent les dettes des parents (manutention, prostitution...) ou encore des enfants soldats (cf. le film *Rebelles*, de Kim Nguyen, novembre 2012), kidnappés drogués et souvent contraints de tuer leurs parents, pour leur enlever toute forme de pitié et les soumettre à l'autorité de ceux qui les ont enlevés.

Mais on peut prendre un autre exemple qui fait beaucoup échos depuis la mort de Nelson Mandela. L'Apartheid (mot signifiant la séparation, la mise à part), régime politique d'Afrique du Sud qui a débuté en 1948 et s'est terminé le 30 juin 1991. C'était un fonctionnement régi par les différences raciales entre les « blancs » (afrikaners) et les « noirs » ; les premiers, pourtant minoritaires, disposaient des richesses économiques et du pouvoir politique, et les seconds étaient dépendants des premiers. La seule motivation du maintien de ce régime se trouve dans « *l'anxiété historique des afrikaners obsédés par leur peur d'être engloutis par la masse des peuples noirs environnants* »²². Cet autre forme d'esclavage n'est donc pas si éloigné dans le temps, malgré les différentes

21 Émile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : PUF, 1983

22 Antoine Bullier, Université Paris 1, *Apartheid: l'écriture d'une histoire 1940-1990*, Palabres Vol. V, n° 1, 2003

conventions et interdictions internationales, et a été instauré aux yeux et aux sus de tous les pays occidentalisés, notamment ceux ayant eu un passé esclavagiste. Les sanctions économiques du Conseil de Sécurité des Nations Unies n'ont commencé qu'en 1976, bien que gêné et sous pression, le régime a perduré quinze années de plus.

Il semble important que cette longue période ne tombe pas dans l'oubli que ce soit la reconnaissance des souffrances subies par un peuple et ce au delà de l'abolition en elle même. Mais il est également nécessaire de comprendre une des composantes de la structuration de nos sociétés actuelles et éviter de répéter les crimes passés.

B) LE TRAVAIL DE MÉMOIRE SUR L'ESCLAVAGE

Nous venons de le constater, l'histoire de la traite négrière a été très longue et a connu différentes évolutions jusqu'à son abolition définitive tardive. Mais pour pouvoir retranscrire plus de quatre cent ans d'histoire, de façon très sommaire (en quelques lignes certes), il m'a fallu lire différents ouvrages, articles, recherches sur internet pour pouvoir croiser les informations qui y ont été extraites. L'objectif étant de pouvoir ensuite transmettre les informations pertinentes et cohérentes qui permettront, entre autre, de répondre au mieux à la question qui m'a été posée en classe : « *Pourquoi y'a-t-il beaucoup de noirs en Amérique et en Afrique alors qu'ailleurs il y en a beaucoup moins ?* ».

C'est pourquoi le mot objectivité présent dans ma problématique prend tout son sens. L'objectivité consiste à « *être conforme à la réalité* », ou à avoir « *un jugement qui décrit les faits avec exactitude* »²³ ; et face aux élèves, notre devoir est de tendre vers le plus d'objectivité possible pour ainsi éviter les amalgames si fréquents dans les faits historiques. D'ailleurs Herbert Klein n'hésite pas à dire que même au niveau scolaire (de l'école primaire à l'université), les contre vérités ont encore beaucoup de poids face aux faits réels, notamment pour la traite négrière : « *Pour le plus grand nombre, cette histoire n'est donc pas méconnue. Mais elle demeure mal connue, parce qu'elle est déformée par les ravages du « on dit » et du « je crois »* »²⁴

Cette recherche de la vérité des faits dans le passé n'est donc pas chose aisée, ce qui nous renvoie à la notion « d'historiographie » (que l'on peut résumer comme « l'écriture de l'histoire ») permettant alors la transmission et la manière de faire vivre la mémoire d'un fait historique, en l'occurrence pour ce qui nous concerne, la traite négrière. Comme l'évoque Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson²⁵, l'histoire de l'esclavage renvoie au passé colonial de la France, qui reste un sujet de société clivant sur le plan national. Les stigmates de la guerres d'Algérie, de la Françafrique, etc. sont encore aujourd'hui plus que d'actualité face aux différentes crises identitaires observées ces dernières années et/ou à l'approche d'élections nationales. En effet, Françoise Vergès ajoute même « *cette émergence inquiète de nombreux Français qui y voient (la mémoire du passé colonial) en bloc des attaques contre une certaines idée de la République* »²⁶, cela signifie donc que pour certain, le travail de mémoire peut constituer une attaque donc un danger contre l'état français, et de fait, la population préfère ne pas en entendre parler, Françoise Vergès parle alors « *d'amnésie* »²⁷. Christian

23 <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/objectivite/C3%A9/55365>

24 https://www.academia.edu/9784910/La_traite_atlantique_nouvelles_interpr%C3%A9tations

25 Pascal Blanchard, Isabelle Veyrat-Masson, *Les guerres de mémoires – la France et son histoire*, Edition la Découverte, 2008

26 Françoise Vergès, *La mémoire enchaînée. Questions sur l'esclavage*, Albin Michel, Paris, 2006

27 Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt, *Historiographie II, concepts et débats*, Folio histoire, Gallimard, 2010

Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt évoquent le fait que l'esclavage avait une grande place dans les débats politiques jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle mais son abolition a éteint toute discussion sur le sujet de la part des principaux protagonistes traitants (Etats Unis, Angleterre, France). Il existerait donc une historiographie des traites négrières depuis le début du 19^{ème} siècle, elle se justifierait par le besoin de comprendre pourquoi ce « laisser-aller » a pu durer plusieurs siècles. Elle s'est d'ailleurs construites autours de « *mémoires orales* »²⁸, c'est à dire des souvenirs de descendants direct d'esclaves et non pas de souvenirs de descendants de négriers ou esclavagistes « *qui n'ont pas réclamé de devoir de mémoire* »²⁹. Les descendants de captifs ont le sentiment que cette histoire a été minimisée et particulièrement les conséquences qu'elle a généré dans le paysage mondial. Les auteurs précisent qu'en France, les mémoires se sont également construites à travers les écrits, sauf qu'il y avait deux types de traces qui s'opposaient : les archives écrites rédigées par des européens coloniaux, aux dépens, des poèmes, chants récits, pratiques racontées et répétées oralement.

Ce n'est vraiment que pendant les années 30 que l'histoire, avec ses approches scientifiques, a permis de développer ce champ laissé « en jachère » ; puis en 1960, les travaux se sont multipliés en Afrique, en Amérique et en Europe. A partir de 1990, les recherches se sont élargies pour sortir d'une posture démographique et économique de la traite négrière. De plus, la dimension culturelle a été intégrée de manière beaucoup moins ethnocentré vis à vis des sociétés esclavagistes et des mouvements abolitionnistes. Il faut préciser qu'entre 1930 et 1990, plusieurs périodes sociétales et économiques sont propices à l'évocation de la mémoire de cette traite:

- « l'entre deux guerres » et l'affirmation des empires coloniaux, à visée économiques et d'aide, de soutien et solidarité, démagogiquement convenue entre les états européens et africains.
- Les revendications Afro-américaines se font de plus en plus entendre, notamment par la voix de Martin Luther King.
- La décolonisation des années 60, et les gouvernements qui en naissent (avec le concept de tiers monde).

La « globalisation » de l'esclavage fut également une barrière pour avoir un regard objectif et complet sur cette pratique. Il est entendu par « globalisation », le fait que l'esclavage était présent sur quatre continents, pratiqué pendant presque 1300 ans (histoire ancienne, médiéval, moderne et contemporaine) et qu'il se rattache à la sphère culturelle, sociétale, géopolitique, démographique... Ce qui explique notamment pourquoi aujourd'hui il est difficile de mesurer l'impact de la traite

28 Pascal Blanchard, Isabelle Veyrat-Masson, *Les guerres de mémoires – la France et son histoire*, Edition la Découverte, 2008

29 Pascal Blanchard, Isabelle Veyrat-Masson, *Les guerres de mémoires – la France et son histoire*, Edition la Découverte, 2008

négrière dans l'économie, plus particulièrement l'industrialisation.

Parallèlement à ces travaux d'historiens, au niveau international et national, des journées de commémoration de l'abolition de l'esclavage ont été instituées. Le 2 décembre, étant la journée internationale pour l'abolition de l'esclavage ; cette journée correspond à la date anniversaire de la convention pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui en 1949, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Concernant la France, c'est le 10 mai qui a été choisi relatif au 10 mai 2001, jour de l'adoption en dernière lecture par le Sénat de la loi reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité. A travers cette loi, la France reconnaît son passé esclavagiste. Cette loi a notamment instauré le Comité pour l'Histoire et la Mémoire de l'Esclavage.

Au regard de tous les travaux sur l'intérêt du devoir de mémoire pour un sujet comme celui là, il est évident que la priorité consiste à chercher des faits réels dépourvus d'un quelconque « oubli factuel » volontaire. Le passé a eu lieu et l'on se rend compte que la société n'est pas toujours prête à l'accepter pourtant face à une classe, le travail consiste à faire interroger les élèves sur le passé, sans jugement, de manière à ce qu'ils puissent forger leur esprit critique. Si la situation avait été inverse, comment l'Europe se serait-elle relevée après plusieurs siècles de « pillage humains et de matières premières » ? Comment aurions nous souhaité que l'histoire soit raconté ?

Le travail de mémoire est présent non pas pour juger mais pour expliquer et surtout comprendre l'évolution des rapports entre sociétés et civilisations humaines, et de fait, concernant la traite négrière, savoir raison garder sur la manière dont nos sociétés occidentales se sont développées économiquement grâce à toutes les richesses accumulées pendant cette longue période. D'ailleurs aujourd'hui les questions soulevées par François Xavier Vershave (décédé en 2005) sur le thème de la Françafrique³⁰ découle en partie des anciennes pratiques coloniales françaises et européennes. Questions brûlantes et hautement politiques dont les éléments de langage sont particulièrement choisis pour éviter de froisser, les victimes comme les bénéficiaires

Aujourd'hui, il est donc possible, en France de travailler avec des élèves, cette esclavage massif des noirs au travers de multiple sources documentaires (images, textes d'époques...) mais aussi de manière concrète au travers de lieux dédiés à l'explication de cette période, comme le mémorial de Nantes par exemple. On constate d'ailleurs qu'on nous y encourage, en tant qu'enseignant, que ce soit dans les anciens et nouveaux programmes mais aussi au travers de concours scolaires³¹.

30 François Xavier Vershave, *La Françafrique : Le plus long scandale de la République*, Stock, 1998

31 <http://www.esclavage-memoire.com/evenements/loi-taubira-tendant-a-la-reconnaissance-de-la-traite-et-de-l-esclavage-en-tant-que-crime-contre-l-humanite-15e-anniversaire-199.html>
<http://www.laflammedelegalite.org/presentation-du-concours.php>

C'est donc à travers la transposition didactique que je compte répondre concrètement à la question posée par l'élève de ma classe.

C) LA TRANSPOSITION DIDACTIQUE

1) Les textes officiels

L'enseignement de l'histoire ne consiste pas qu'à relater chronologiquement les faits passés, mais à permettre de faire un lien entre notre époque et celles antérieures. C'est pour cela que la question de départ posée par l'élève de la classe était pertinente et adaptée pour comprendre l'utilité de l'histoire. Les élèves sont en droit de connaître que le développement économique de la France, voire de l'Europe, est lié à l'exploitation des ressources issues des grandes Découvertes des 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} siècles, notamment celles du « Nouveau Monde » ; et de découvrir que l'enrichissement occidental, qui en a découlé, est directement connecté à cette mécanique que représentait le commerce triangulaire, fonctionnant à plein régime pendant plus de quatre cent ans.

Les élèves peuvent continuer à faire du lien entre cette pratique et « l'esclavage moderne » qui est encore d'actualité aujourd'hui ; en effet, certains élèves ont connaissance de cet usage mais ne font pas forcément la jonction avec les différentes formes d'esclavage connues par le passé.

- BO n°3 du 19 juin 2008 : au cycle3, les élèves abordent, dans la partie Temps Modernes, le temps des Découvertes, des empires coloniaux, la traite des Noirs et l'esclavage. Il mentionne également l'utilisation de récits et l'observation de documents patrimoniaux.

- BO n°1 du 5 janvier 2012 : il y est précisé que les élèves doivent savoir que la conquête, puis la domination européenne entraîne la constitution de premiers empires coloniaux et la traite d'esclaves transatlantique ; mais aussi reconnaître sur une carte les principaux empires coloniaux ainsi que de retrouver, à l'aide de différents documents, le trajet d'un esclave et décrire sa vie sur une plantation.

- BO spécial de novembre 2015 : On inscrit dans le déroulé de ce thème une présentation de la formation du premier empire colonial français, porte par le pouvoir royal, et dont le peuplement repose notamment sur le déplacement d'Africains réduits en esclavage.

2) La séquence sur le commerce triangulaire : CM1 (24 élèves dans la classe)

Prérequis :

- Découverte du Nouveau Monde
- Les différentes civilisations qui ont existé (romains, égyptiens, hommes préhistoriques)

Objectifs : (entre autres répondre à la question initiale présentée en introduction : « Pourquoi y'a-t-il beaucoup de noirs en Amérique et en Afrique alors qu'ailleurs il y en a beaucoup moins ? »)

- Connaître, de façon pluridisciplinaire (conforme au programme de 2016), la sombre et longue période du commerce triangulaire (l'origine, le plein essor et « le long chemin vers » l'abolition)
- Faire du lien avec nos sociétés actuelles.
- Apprendre à travailler en groupe à partir de différents supports historiques (photos, textes, frise).
- Développer l'esprit critique et l'écoute d'autrui

Séance 1 : définition de ce qu'est l'esclavage ?

Durée : 1 heure

Objectifs du maître :

- Découvrir ce qu'est l'esclavage.
- Comprendre que l'esclavage des hommes a toujours existé et s'est déroulé sur longue période.

Compétences à acquérir par les élèves :

- Décrire des photographies significatives.
- Travailler en groupe : s'écouter, de produire un écrit commun à partir d'un petit corpus de documents.
- Lire une carte représentant la France et les pays alentours et de situer sur une frise certaines civilisations.

Supports : deux photographies ; une frise allant de la préhistoire à la découverte de l'Amérique; 4 dossiers sur l'esclavage : chez les romains, chez les égyptiens, les indiens d'Amérique et à la Préhistoire.

Phase 1 : poser le problème (en classe entière)

Durée : 5 minutes

« Que ou qui voyez-vous ? À quoi ces images font références ? »

→ Dégager la thématique : esclave/esclavage



<http://afrikhepri.org/>



<http://enfant-prodiges.com/>

Phase 2 : Explications de textes (4 groupes)

Durée : 20 minutes

- Travail à partir de documents décrivant l'esclavage dans différentes sociétés qui se sont succédées ou qui ont cohabité. L'esclavage ayant toujours existé, le maître s'est focalisé sur des civilisations que les élèves de CM1 ont déjà abordées dans les classes antérieures (les romains, les égyptiens, les indiens d'Amérique centrale et les hommes préhistoriques), afin de mieux leur faire comprendre le caractère universel de l'asservissement humain.

- Questions : « De quoi parle-t-on dans les documents ? Décrivez en quoi cela consistait ».

Phase 3 : Mise en commun (en classe entière)

Durée : 20 minutes

- 1 rapporteur par groupe lit, au tableau, la production de son groupe. Réaction de la classe après chaque lecture (questions des élèves, réponses du groupe...)
- « Alors, quel point commun entre les quatre civilisations ? »
- « Quelle définition peut-on faire de l'esclavage ? »

Phase 4 : Trace écrite (collectif et individuel)

Durée : 15 minutes

- A partir des propositions d'élèves sur la définition « d'esclave », le maître synthétise les différentes formulations des élèves, (qu'il aura écrit au tableau à chaque fois qu'un élève prend la parole) afin d'y faire apparaître les notions : *appartenance à un maître ; lequel à tous les droits sur lui ; différentes tâches ; mauvaises conditions (physique et sanitaire) ; possibilité, bien que très rare, d'être « affranchi ».*
- Replacer sur la frise (de la préhistoire à la découverte des Amériques) les différentes sociétés décrites (en se référant aux dates dans les dossiers) et s'apercevoir de la longue période que représente l'esclavage des hommes.

Séance 2 : Le commerce triangulaire

Durée : 1 heure

(séance très détaillée)

Objectifs du maître :

- Comprendre les origines de la traite négrière.
- Comprendre le fonctionnement du commerce triangulaire et les conditions de vie des esclaves.

Compétences à acquérir par les élèves :

- Faire le lien avec les formes d'esclavage antérieures à la traite négrière.
- Savoir retracer le commerce triangulaire : le trajet d'un navire négrier à partir d'un récit numérique.
- En observant une représentation, connaître la composition d'un navire négrier.

Supports : *texte explicatif sur l'emploi des africains en tant qu'esclaves; DVD éducatif sur le circuit de commerce triangulaire (cf. Annexe 5 + scanner DVD) ; photocopiés (en double) d'un fond de carte de l'atlantique avec les côtes françaises, africaines et américaines ; schéma d'un navire négrier (questions incluses).*

Phase 1 : Rappels de la séance précédente (*en classe entière*)

Durée : 5 minutes

Phase 2 : Le recours systématique à l'esclavage des noirs

Durée : 15 minutes

(en classe entière puis travail individuel)

- Partir des photos de la séance 1, en demandant aux élèves (le maître les aura remis au tableau) : « Qui sont ces personnes que l'on a vu lors de la 1^{ère} séance ? » → Réponse attendue : des esclaves africains; Si seul le mot « esclave » est exprimé, le maître pourra relancer par : « Ces esclaves viennent-ils des mêmes lieux que ceux de la 1^{ère} séance ? » → Réponse attendue : « non, d'Afrique ».

- Ensuite, une question leur sera posée : « Pourquoi y'a-t-il eu des esclaves en Afrique ? ». Pour pouvoir y répondre, chaque élève lira un texte composé par le maître à partir de différents documents (cf. Annexe 4) expliquant pourquoi le recours massif aux esclaves d'Afrique. Une question sera posée au terme de cette lecture : « Pourquoi a-t-on été jusqu'en Afrique pour chercher des esclaves ? » → la réponse sera réfléchie en binôme puis donnée oralement par les élèves et sera ensuite écrite au tableau par le maître pour que toute la classe puisse écrire la réponse sur son document.

Phase 3 : le commerce triangulaire (par 2 puis en classe entière)

Durée : 30 minutes

- Montrer aux élèves un DVD éducatif inséré au livre *l'esclavage*, de Pascale Hédelin, Aurélie Abolivier et Fred Jacquemoud, Milan jeunesse, 2010.

Les enfants découvriront l'histoire d'un petit esclave et de son parcours jusqu'à sa vente en Amérique, c'est-à-dire la marchandisation cyclique des esclaves.

- Reprendre oralement, en classe entière, le trajet de cet enfant pour vérifier la compréhension de la classe. En parallèle, le maître écrira au tableau, sans classement particulier, les noms des lieux et des différentes étapes cités par les enfants ainsi que les marchandises évoquées.

- Il distribuera ensuite aux élèves, par deux, un fond de carte (cf. Annexe 5) représentant l'atlantique avec les côtes françaises, africaines et américaines, avec pour consigne : « refaire le circuit d'un bateau négrier, de son départ à son retour, en faisant apparaître le sens de ses différents trajets, les lieux où il s'arrête et le type de marchandises qu'il achète ou qu'il vend ».

- Pour la mise en commun, le maître aura le même fond de carte que les élèves sauf qu'il l'aura agrandi pour pouvoir l'afficher au tableau (ou il utilisera le vidéoprojecteur). Cela lui permettra de pouvoir y faire la version définitive à la suite des toutes les propositions orales des élèves.

- Chaque élève aura alors à nouveau fond de carte vierge pour reprendre ce que le maître fera sur son agrandissement.

Phase 4 : schéma d'un navire négrier (en classe entière et individuel)

Durée : 10 minutes

A partir d'un schéma (coupe transversal d'un bateau négrier), les élèves répondront oralement aux questions relatives à la disposition des esclaves (espace, répartition), aux conditions de vie dans le

bateau (alimentation, maladies, décès). Le maître écrira les réponses, une à une, pour que les enfants aient le temps d'oraliser les réponses et de les écrire, ensuite (Cf. Annexe 6)

Séance 3 : Vers l'abolition de l'esclavage

Durée : 1 heure

Objectifs du maître :

- Montrer aux élèves les étapes qui ont permis d'arriver à l'abolition de l'esclavage.
- Utiliser différents supports pour expliquer ce processus.

Compétences à acquérir par les élèves :

- Comprendre « le long chemin vers la liberté », à savoir les révoltes puis l'abolition en deux temps.
- Savoir travailler en groupe à partir de groupements de document (photographies, textes...).
- Être capable de retranscrire, à toute sa classe, le travail de son groupe.

Supports : 4 groupements de textes faisant apparaître les prémices de l'abolition ; 2 extraits du film *Amistad* (film de Steven Spielberg, avril 1999) → la rébellion et le procès à la cour suprême des USA

Phase 1 : Rappels de la séance précédente (en classe entière)

Durée : 5 minutes

Phase 2 : Explications de textes (4 groupes)

Durée : 20 minutes

- Chaque groupe disposera de deux extraits de textes (soit complémentaires ou soit opposés) avec des questions à répondre en bas de chacun d'eux. Ces 4 corpus réunis montreront le difficile chemin vers l'abolition malgré les volontés de plus en plus grandissantes.
- Un groupe travaillera sur des extraits du « code noir » et les extraits du journal de bord dans un négrier lors d'une mutinerie; un second groupe se focalisera sur l'extrait d'un texte de Diderot et d'un chant anti-esclavage ; un troisième groupe se centrera sur deux extraits évoquant les rébellions de noirs ; et le dernier groupe travaillera sur les deux premiers articles de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 mais aussi sur les deux premiers articles du décret de rétablissement de l'esclavage par Bonaparte, voire la lettre de Leclerc à Bonaparte relative à la gestion de la révolte en Guadeloupe.
- Le maître circulera dans les groupes pour épauler ceux en difficulté (incompréhension, précisions sur les termes, méthode de travail, préparation à la restitution, maintien de la concentration...)

Phase 3 : Mise en commun (en classe entière)

Durée : 20 minutes

Pour chaque restitution, les groupes liront les textes avant de répondre oralement aux questions posées dans chaque groupement.

Chaque réponse sera écrite « en vrac » au tableau par le maître ou par les élèves pendant la lecture des textes (1 élève qui lit, un autre qui écrit les réponses aux questions afin d'en discuter, post

lecture). A travers ces 4 groupes, les élèves verront la progressivité de l'abolition de l'esclavage.

Phase 4 : Trace écrite (individuel)

Durée : 5 minutes

- A partir des réponses écrites au tableau, le maître composera un résumé reprenant le contenu des quatre textes (il aura bien entendu composé une base en amont). Les élèves l'écriront dans leur cahier d'histoire comme lors de la séance 1, 2 et pour celles restantes.

Phase 5 : Projection vidéo pour illustrer la séance

Durée : 10 minutes

- Il s'agira de deux extraits du film *Amistad*, de Steven Spielberg, sortie en avril 1999. Ce film retrace la rébellion d'esclaves au sein d'un négrier, « *La Amistad* » ; Après que les esclaves aient pris le contrôle du navire, le capitaine leurs promet de les ramener en Afrique, mais c'est en Amérique qu'ils arrivent pour se faire juger pour meurtre, accusés par le capitaine du bateau. Ce film relate un des symboles du mouvement abolitionniste de cette époque.

- Concernant les deux extraits, le maître aura choisi la scène d'après la mutinerie et celle du procès devant la cour suprême des États Unis.

Séance 4 : L'abolition de l'esclavage

Durée : 1 heure

Objectifs du maître :

- Faire comprendre aux élèves que, malgré la longue période qu'elle représente, l'esclavage a bel et bien été aboli.
- Connaître quelques noms de personnes ayant œuvré contre l'esclavage.
- Connaître les dates importantes de l'abolition de l'esclavage : le 2 décembre (au niveau international) et le 10 mai (au niveau national).

Compétences à acquérir par les élèves :

- Faire un lien entre une photo vue en 1^{ère} séance et la même revue en 4^{ème} séance : elles n'ont pas la même signification
- Comprendre des extraits vidéo autour de l'abolition de l'esclavage et découvrir Victor Schoelcher, personnage central de l'abolition de l'esclavage.

Supports : 2 photos; photocopiés du décret de l'abolition de l'esclavage avec les questions s'y rattachant ; extraits vidéo sur l'abolition de l'esclavage en 1848

Phase 1 : rappels du travail sur les 4 groupements de textes vus en séance 3

Durée : 5 minutes

Phase 2 : Partir de ces deux photos (qui seront affichées plus grand)

Durée : 5 minutes



<http://www.ec-toussaint-houilles.ac-versailles.fr/>



<http://www.papillonsdemots.fr/>

« Que voit-on de ces images ? Que doit-on comprendre ? Pourquoi ? »

→ Réponses attendues : « des chaînes brisées », « des noirs et des blancs mains dans la main », « un homme et une femme collés l'un à l'autre, avec l'homme qui lève les bras en l'air », « elle ressemble à une photo de la 1^{ère} séance »...

Phase 3 : décret de l'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848

Durée : 15 minutes

(classe entière et travail en binôme)

- « A partir de la séance précédente et de ce que vous venez de dire, nous allons essayer de savoir ce que signifie ces photos ? Pour y répondre, je vais lire ce texte, vous me direz ce que vous en avez compris » → distribution et lecture par le maître du décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848 (avec questions de compréhension incluses à la suite du texte).

Une fois les question réfléchies en binôme, les réponses oralisées, les élèves écriront directement, sur leur document, les réponses aux questions, écrites au tableau par le maître.

- « Alors que signifie les photos du début de séance ? » → Réponses attendues : « l'abolition de l'esclavage »

Phase 4 : exploitation d'extraits vidéo

Durée : 30 minutes

(classe entière puis travail par deux)

- Vidéos à visionner en classe entière:

<http://www.reseau-canope.fr/tdc/tous-les-numeros/les-oultre-mer-francais/videos/article/labolition-de-lesclavage.html> (extrait de « TDC, la revue des enseignants du réseau CANOPE »)

<http://www.youtube.com/watch?v=4hDmAy0plbE>

<http://www.youtube.com/watch?v=duNFpAFCnIQ>

A la suite, de cette projection, le maître distribuera un document présentant des mots, des dates des événements...qui auront été évoqués dans les extraits ; chacun d'entre eux seront numérotés afin que les élèves (par deux) les remettent dans l'ordre.

Ce document sera également composé d'affirmations, les élèves devront déterminer celles qui sont vraies et celles qui sont fausses, dans ce cas présent, rétablir la vérité.

Phase 5 : Conclusion sur l'esclavage (en classe entière)

Durée : 5 minutes

Lecture et commentaire du maître sur cette citation, puis rédaction (citation et signification) :

« *Disons nous et disons à nos enfants que tant qu'il restera un esclave sur la surface de la Terre, l'asservissement de cet homme est une injure permanente faite à la race humaine toute entière .*

Victor Schoelcher »

Ou

À partir d'une photo du mémorial de Nantes : « Qu'est ce que c'est ? A quoi ça ressemble ? Pourquoi c'est là ? » ==> entretenir le souvenir pour éviter de reproduire le passé ou servir du passé pour construire le futur... (Cf. Annexe 7)

Séance 5 et 6 : Les nouvelles formes d'esclavage

Durée : 2 x 1 heure

Objectifs du maître :

- Montrer aux élèves que bien que l'abolition de l'esclavage soit actée, elle existe toujours sous des formes légèrement différentes : la ségrégation raciale, l'esclavage moderne...
- Découvrir deux grandes figures contemporaines anti-ségrégation des noirs : Martin Luther King et Nelson Mandela.
- Montrer des exemples d'esclavage moderne : travail des enfants, enfant soldats.
- Valoriser le travail fait sur cette thématique par un travail de groupe à exposer dans la classe.

Compétences à acquérir par les élèves :

- Comprendre que l'esclavage existe toujours aujourd'hui, dans certains coins du monde.
- Connaître Martin Luther King et Nelson Mandela ainsi que leur combat.
- Savoir travailler en groupe et produire une synthèse issue des différentes recherches du groupe

Supports : *textes de Martin Luther King « I have a dream » ; un extrait d'un discours de Nelson Mandela ; affiche et images du film « rebelle » de Kim Nguyen sorti en 2012 ; photos du travail des enfants en Asie ; extrait de la convention des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 (5 à 6 articles) ; feuille A3 et stylos feutre.*

Phase 1 : rappels du travail de la séance précédente

Durée : 5 minutes

Phase 2 : Recherche

Durée : 15 minutes

Explication du maître quant au travail à faire pendant la séance. « Je vais vous donner trois sujets à traiter par binôme, vous en choisirez un puis vous suivrez les recommandations qui seront écrites sur le document d'aide au travail ». On y trouvera des questions:

- 1) sur le thème : Martin Luther King, Nelson Mandela, esclavage des enfants.
- 2) pour savoir de qui et/ou de quoi l'on parle : recherche biographique avec les ordinateurs en classe ou en BCD (livres et ordinateurs).
- 3) sur le contenu du document, en lien avec le travail fait en séance 4.

Une fois ces 3 parties réalisées, il leur sera demandé de rassembler toutes les réponses, en gardant le même ordre, pour constituer un texte/affiche pour pouvoir l'exposer.

Phase 3 : Travail en autonomie par 4 (3 thématiques → 2 groupes par thème)

Durée : 40 minutes

Une fois les thèmes répartis et choisis à 4, les élèves auront la possibilité de travailler en autonomie en classe ou à la BCD.

Le maître circulera dans les groupes pour veiller à l'exécution du travail demandé, il sera là également pour aider les groupes (notamment ceux qui travailleront sur l'esclavage des enfants).

Le maître précisera que, s'ils le veulent, ils peuvent continuer chez eux ou à la bibliothèque municipale ; en effet, lors de la prochaine séance, ils n'auront que 20 minutes pour finaliser le travail.

Ils pourront cependant, avant la prochaine séance, continuer également en classe notamment dans les autres disciplines et/ou lors d'un accompagnement éducatif prévu dans l'école.

Phase 4 : Finalisation des productions

Durée : 20 minutes

Le maître laissera les élèves terminer leurs travaux avant la présentation face à la classe.

Phase 5 : Mise en commun

Durée : 40 minutes

- Chaque groupe passera pour présenter son travail, une thématique à la fois. A la fin de chaque thème, le maître essaiera de faire intervenir l'« auditorium » pour qu'il y ait un peu d'interaction entre élèves, s'il faut il élargira le sujet pour les faire réagir.

- A la fin de chaque thématique, la classe se prononcera sur l'exposé qui l'a convaincue. Les meilleures productions seront choisies par les élèves, avant d'être affichées.

Voici donc une séquence qui pourrait être mis en place en période 5 dans ma classe. Nous n'avons pu travailler ce sujet auparavant étant donné que j'ai pris du retard sur certains thèmes précédant celui-ci. Cependant, depuis le début de l'année, nous avons abordé plusieurs sujets connexes qui permettront d'entrer dans le sujet en ayant déjà été sensibilisé ; en effet, nous avons déjà commencé à travailler en interdisciplinarité:

- En lecture/compréhension/production écrite au tour de la chanson « Lily » de Pierre Perret.
- En histoire et histoire des arts, nous avons pu aborder la notion « d'esclave » avec les

hommes préhistoriques, les gaulois/les romains, les invasions barbares, Napoléon 1er (les CM2 uniquement), à venir : Les grandes découvertes sous François 1er.

- En géo)graphie, la description d'une ville portuaire, à venir : la localisation des ports esclavagistes, des lieux de rébellions...
- En EMC, les enfants ont étudié la discrimination, le respect des différences, les symboles de la République, la solidarité, les droits et devoirs.
- En Éducation musicale, avec « Lily » de Pierre Perret, à venir : écoutes de « work songs », « the lonsome death of Hattie Caroll » de Bob Dylan³²

J'ai cependant quelques regrets dans l'exploitation pédagogique de cette thématique.

Je n'ai pas réussi à faire participer ma classe à un concours pour les écoliers, qui s'intitule « *la flamme de l'égalité* »³³ initiée par Christiane Taubira, dont l'objectif est de faire vivre la mémoire de ce lourd et long passé. En janvier 2017, j'ai évoqué le sujet aux élèves, à savoir, la participation à un concours national autour de la question de l'esclavage (thème déjà travaillé par les CM2 l'an dernier) ce qui les a beaucoup stimulés.

En allant chercher les modalités de participation au concours, j'ai constaté sur le site que les projets de classe devaient être déposés le 13 février 2017. Or, j'avais compris que c'était les propositions de projets qui devaient être déposés à cette date. C'est à ce moment là que j'ai renoncé au concours, le temps m'aurait manqué. En effet, en étant à mi-temps, il aurait été difficile, sur deux jours et pendant plus d'un mois, de faire travailler les élèves sur ce projet, tout en étant à jour dans le travail à mener dans les autres disciplines (fondamentales notamment) ; d'autant plus qu'en histoire nous n'étions pas encore sur cette période historique, ce qui aurait peut être créer des confusions ou des incompréhensions, et l'on sait l'importance chez les élèves de maintenir une certaine cohérence chronologique vis à vis des faits historiques étudiés et/ou à étudier.

J'aurais également souhaité organiser un voyage au mémorial de Nantes pour clore ce chapitre et notamment faire vivre la mémoire de la traite négrière. La logistique étant trop complexe de par mon statut de PES (autorisation en circonscription, financement du voyage, temps nécessaire pour organiser, distance entre Lille et Nantes, etc.), j'ai dû y renoncer. Cependant, en séminaire d'histoire, il m'a été suggéré la possibilité d'aller visiter un bateau négrier à Dunkerque dont le port, par le passé, a participé, à une échelle moindre que Nantes, au commerce triangulaire. Il est vrai que cette piste semble plus pragmatique en terme de faisabilité et sera à organiser dès le début de la période 5.

32 <http://www.lacoccinelle.net/245266.html>

33 <http://www.esclavage-memoire.com/evenements/loi-taubira-tendant-a-la-reconnaissance-de-la-traite-et-de-l-esclavage-en-tant-que-crime-contre-l-humanite-15e-anniversaire-199.html>
<http://www.laflammedelegalite.org/presentation-du-concours.php>

CONCLUSION :

Finalement, en repartant de la question de départ posée par l'élève de ma classe nous a permis de comprendre tout l'intérêt de l'apprentissage de l'histoire. C'est à dire, comprendre la question posée et la situer dans plusieurs périodes historiques qui s'enchaînent, ou plus précisément, de la Renaissance jusqu'à la seconde république (voire plus selon les pays) ; ce qui démontre également la très longue histoire de la traite négrière.

C'est justement en développant cette histoire de l'esclavage de noirs que l'on a pu prendre conscience de l'ampleur et l'organisation de ce commerce au niveau mondial, des souffrances endurées, des combats menés qui ont mené à son abolition du point de vue de la loi, et un peu plus tard, du point de vue des actes ; bien qu'il y ait aujourd'hui encore des résurgences suites aux conséquences engendrées par cette traite (ségrégation raciale, Apartheid, esclavage moderne...).

C'est à travers le déroulé de cette Histoire que l'on a pu s'interroger sur le but, l'intérêt et la façon de se remémorer ces événements marquants qui ont contribué, comme d'autres faits historiques, à construire le monde d'aujourd'hui, particulièrement la société française.

Une telle démarche, j'espère me permettra de pouvoir apporter la réponse à la question « naïve » de l'élève de la classe. En effet, la séquence pédagogique proposée a été conçue dans le but de ne rien cacher des différentes étapes de la traite négrière. Par ailleurs, c'est aux élèves d'aller chercher l'information à travers divers supports (photos, cartes, textes, vidéos, production d'écrits...), du travail en binôme et/ou seul et/ou en équipe. J'aurai l'occasion de vérifier l'efficacité des séances proposées lors de la période 5.

D'un point de vue plus global, n'oublions pas qu'à partir des réponses à faire trouver par les élèves, il y a également un objectif transversal : comprendre le monde qui nous entoure afin de mieux s'y insérer en tant que futur citoyen, acteur de sa société.

BIBLIOGRAPHIE

- P. BLANCHARD , I.VEYRAT-MASSON , *Les guerres de mémoires – la France et son histoire*, Édition la Découverte, 2008
- C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA ET NICOLAS OFFENSTADT, *Historiographie II, concepts et débats*, Folio histoire, Gallimard, 2010
- G. DELOBBE, *Un œil sur : Esclavage et traites négrières*, Pempf ,2005
- M. GUÉROUT, *Esclaves et négriers*, Fleurus, 2012
- Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, *La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions*, CRDP Académie de Versailles, 2007
- P. HÉDELIN, A. ABOLIVIER, F. JACQUEMOUD, *L'esclavage*, Milan jeunesse, 2010
- H. KLEIN, *Esclavages, histoire d'une diversité de l'océan indien à l'atlantique sud*, L'harmattan, 1997
- Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°85, janvier- mars 2007
- M. MICHAUX , *Enseigner l'histoire-géographie et l'éducation civique (guide pour l'enseignant cycle 3)*, Bordas, 2006
- O. PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, *Les traites négrières, ou les limites d'une lecture européocentrique*, Revue d'histoire moderne et contemporaine - n° 52-4bis pages 30 à 45, Belin, 2005
- Y. TISSIER, *Le vocabulaire de l'histoire* », Vuibert, 2005
- F. VERGÈS, *La mémoire enchaînée. Questions sur l'esclavage*, Albin Michel, Paris, 2006

SITOGRAPHIE

- https://www.academia.edu/9784910/La_traite_atlantique_nouvelles_interpr%C3%A9tations
- <http://www.axl.cefano.ulaval.ca/amsudant/guyanefr1685.htm>
- https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=AHRF_354_0029
- <http://colleges.ac-rouen.fr/dunant-evreux/html/site-esclavage/abolition.html>
- <http://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/premiere/article/frise-chronologique-des-droits-civiques-aux-etats-unis>
- <http://www.esclavage-memoire.com/evenements/loi-taubira-tendant-a-la-reconnaissance-de-la-traite-et-de-l-esclavage-en-tant-que-crime-contre-l-humanite-15e-anniversaire>
- https://www.herodote.net/18_decembre_1865-evenement-18651218.php
- <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/>
- <http://lewebpedagogique.com/bredmarecarree/carte-commerce-triangulaire/>
- <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01124001/file/2012LARE0017.pdf>
- <http://www.touristmartinique.com/fr/decouverte/qu-est-ce-qu-un-negre-marron>
- <http://www.universalis.fr/encyclopedie/quakers/>
- <http://xn--encyclopedie-ibb.eu/index.php/morale/1312526142-droit-naturel/962144823-ESCLAVAGE>

ANNEXE

Annexe 1 : Code Noir

Annexe 2 : Les bateaux négriers

Annexe 3 : Carte du commerce triangulaire

Annexe 4 : Le recours massif aux esclaves africains

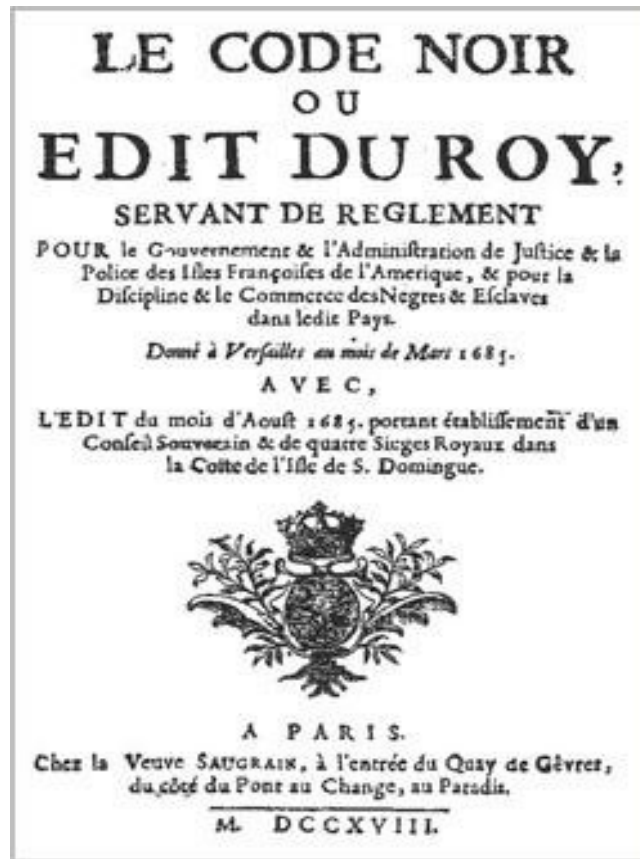
Annexe 5 : Travail sur fond de carte du commerce triangulaire

Annexe 6 : Coupe transversale et verticale d'un bateau négrier

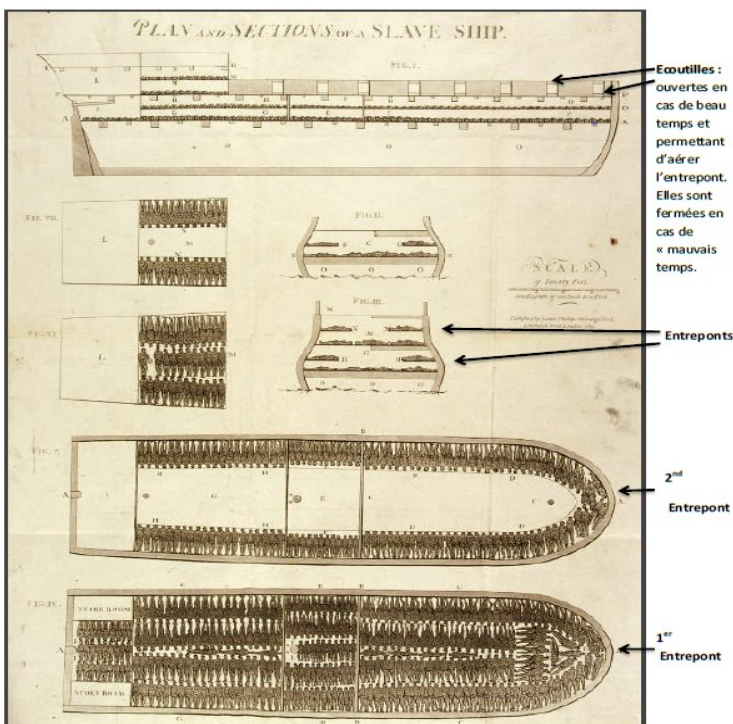
Annexe 7 : Mémorial de Nantes

Annexe 1 : Le « code noir »

<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/guyanefr1685.htm>

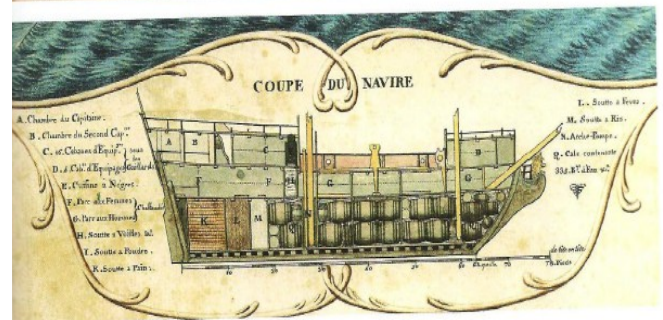
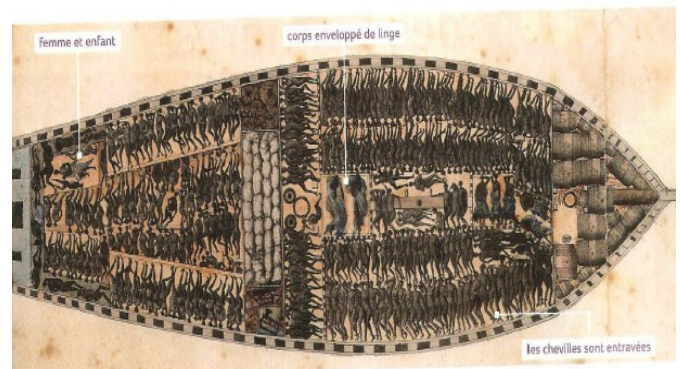


Annexe 2 : Les Bateaux Négriers



Navire n°1 : Le Brooks.

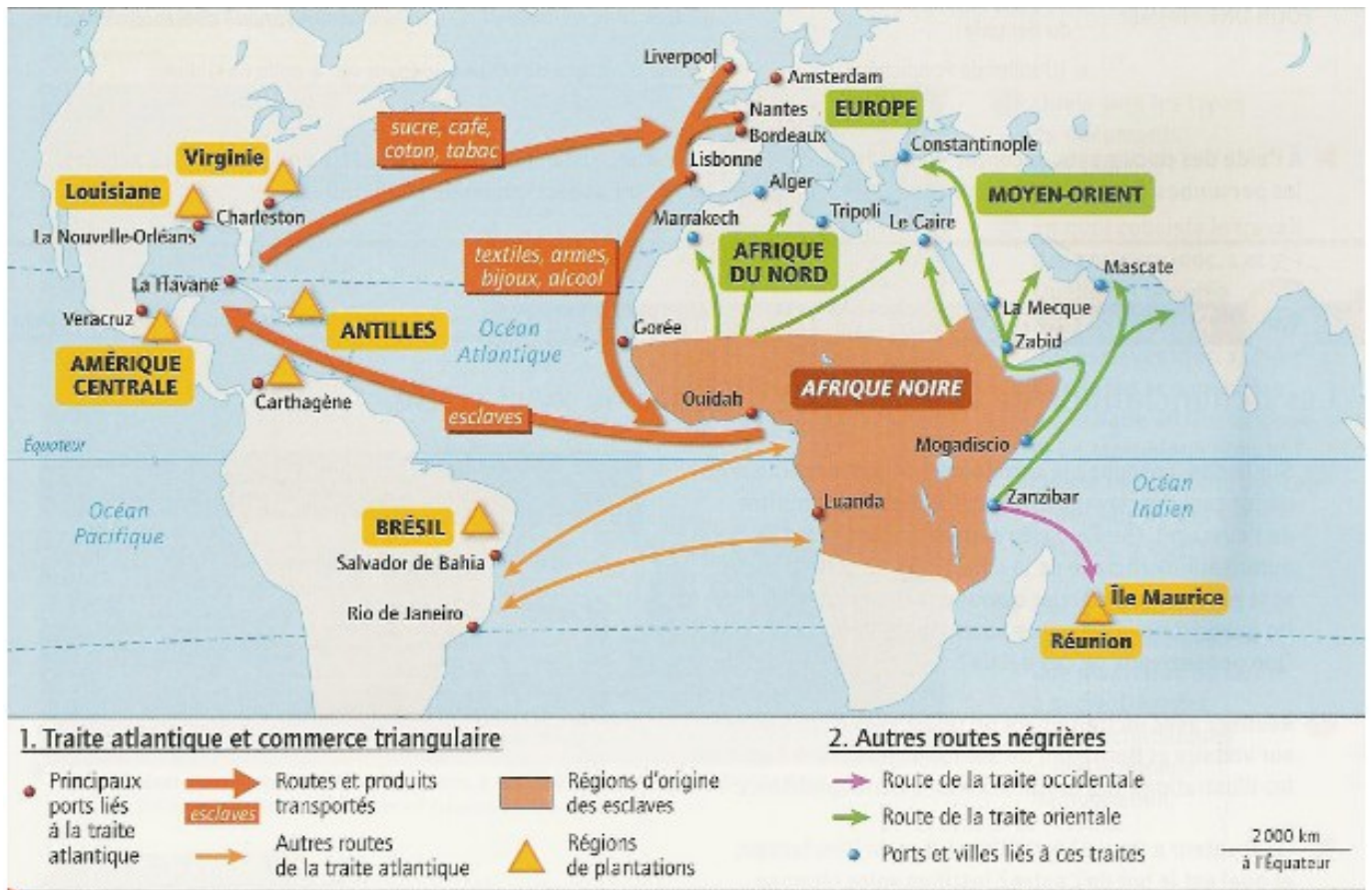
Gravure représentant le plan du navire négrier le Brooks, construit en Angleterre à Liverpool en 1781 et qui effectuait la traite entre Liverpool, la côte d'Or en Afrique et les Antilles. 454 captifs sont représentés sur le document mais des sources confirment que le navire a parfois transporté jusqu'à 600 esclaves.



Navire n°2 : Le Marie-Séraphique

Aquarelles représentant le navire négrier nantais le Marie-Séraphique, réalisées à la demande de l'armateur vers 1770. Les esclaves représentés ont été acquis par le capitaine Gaugy dans le Golfe de Guinée en aout 1769 et débarqués au Cap Français, capitale de la colonie de Saint-Domingue, en décembre.

Annexe 3 : La carte du commerce triangulaire



<http://lewebpedagogique.com/bredmarecarree/carte-commerce-triangulaire/>

Annexe 4: Le recours massif aux esclaves africains

« Après la découverte de l'Amérique, les conquistadors ont très vite eu besoin de main d'œuvre pour aménager ce nouveau territoire selon leurs convenances. Pour se faire, ils ont d'abord asservi les populations locales, les Indiens.

Rapidement, beaucoup d'entre eux succombèrent de mauvais traitement, d'épuisement et de maladies inconnus aux Amériques mais amenés par les européens.

Le prêtre Bartolomé de Las Casas, lors de la Controverse de Valladolid en 1547, a réussi à convaincre les autorités religieuses de ne plus asservir les indiens, s'ils se convertissaient au Catholicisme.

Les colons européens se sont donc retrouvés sans main d'œuvre pour poursuivre leurs desseins :

- Construire des églises et villes,
- Extraire les matières premières comme l'or, les matières ou pierres précieuses,
- Les nouvelles denrées alimentaires inconnues en Europe (tomate, sucre, pomme de terre, haricots...)
- Etc.

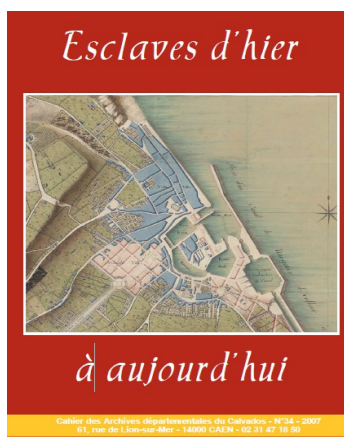
Autant dire, que ce nouveau commerce rapportait beaucoup d'argent pour ceux qui revendaient ces nouvelles trouvailles et victuailles. Il fallait donc, pour les colons, trouver rapidement une population ayant les mêmes capacités (fort physiquement, résistant) pour travailler sous ce climat tropical (chaud et humide), pour pouvoir continuer à s'enrichir au profit des indiens et des esclaves.

Les esclaves africains étaient connus de tous ; ils étaient utilisés comme tels, notamment par les arabes, depuis plusieurs siècles. Ils ont donc été « transportés » comme de la marchandise en Amérique pendant plusieurs siècles, pour servir les volontés des colons européens (France, Angleterre, Portugal, Espagne, Pays Bas...).

Pourquoi a-t-on été jusqu'en Afrique pour chercher des esclaves ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

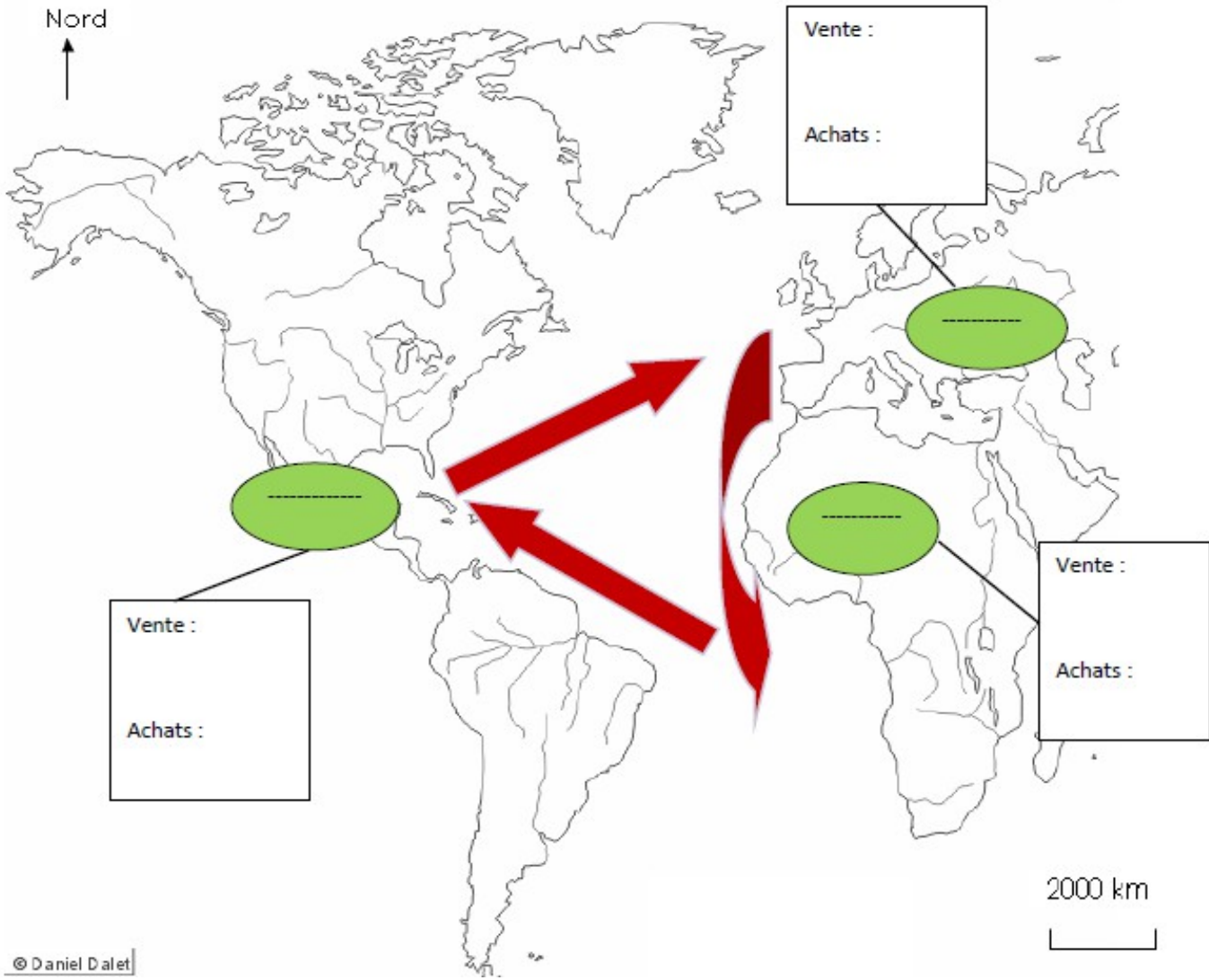
Source :



Annexe 5 : Travail sur fond de carte : le commerce triangulaire



- Refaire le circuit d'un bateau négrier, de son départ à son retour, en faisant apparaître :
- 1- le sens de ses différents trajets (utilise des grandes flèches)
 - 2- les lieux où il s'arrête (nomme-les)
 - 3- le type de marchandises qu'il achète ou qu'il vend



© Daniel Dalet

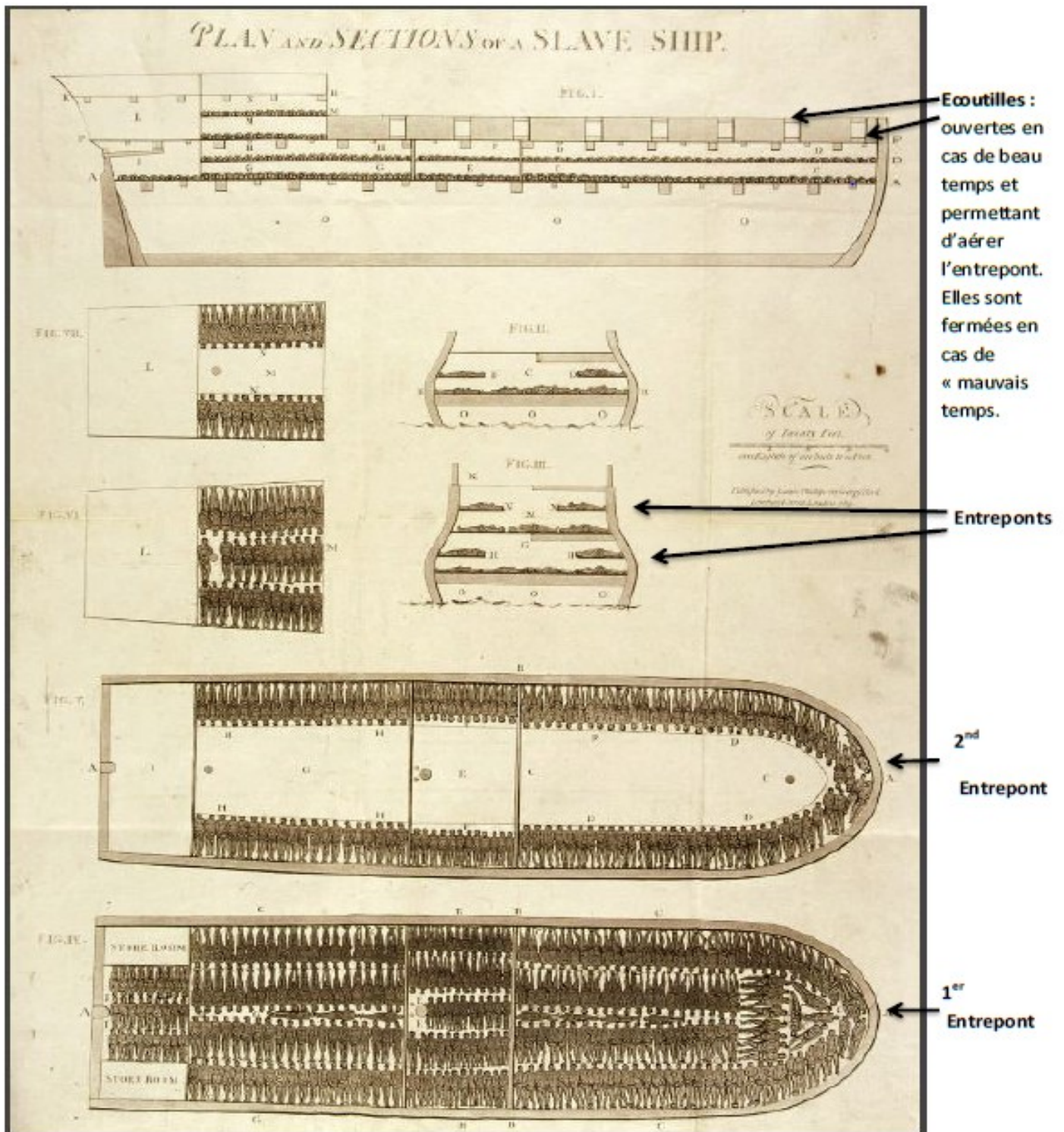
missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/IMG/doc_activites_eleves.doc

: Sens des trajets des négriers, attendu par le maître (ils seront effacés lors de l'impression et de la distribution aux élèves)

: Noms des continents concernés par le commerce triangulaire

Annexe 6 : Coupe transversale et vertical d'un bateau négrier

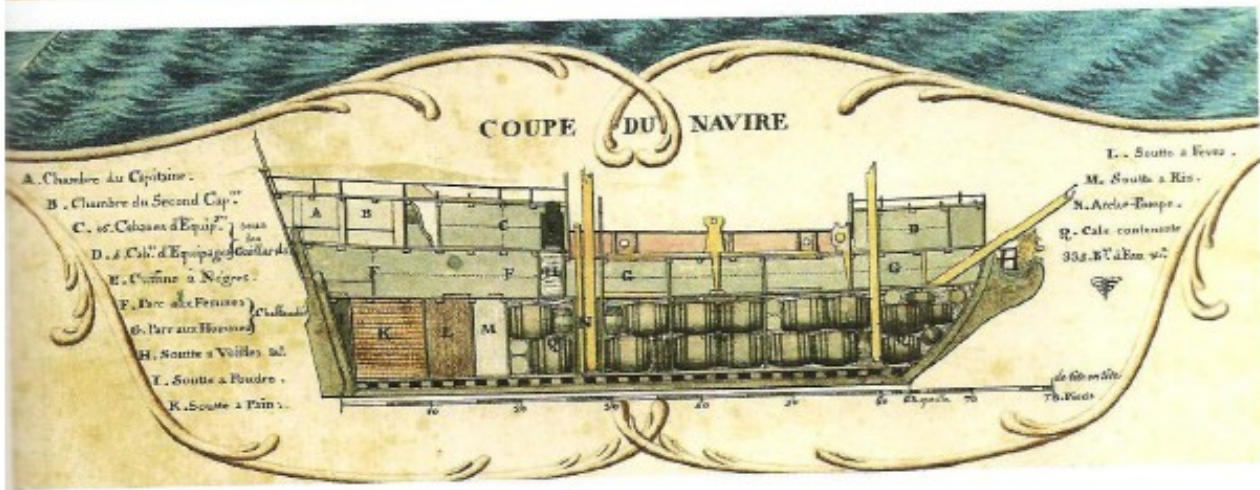
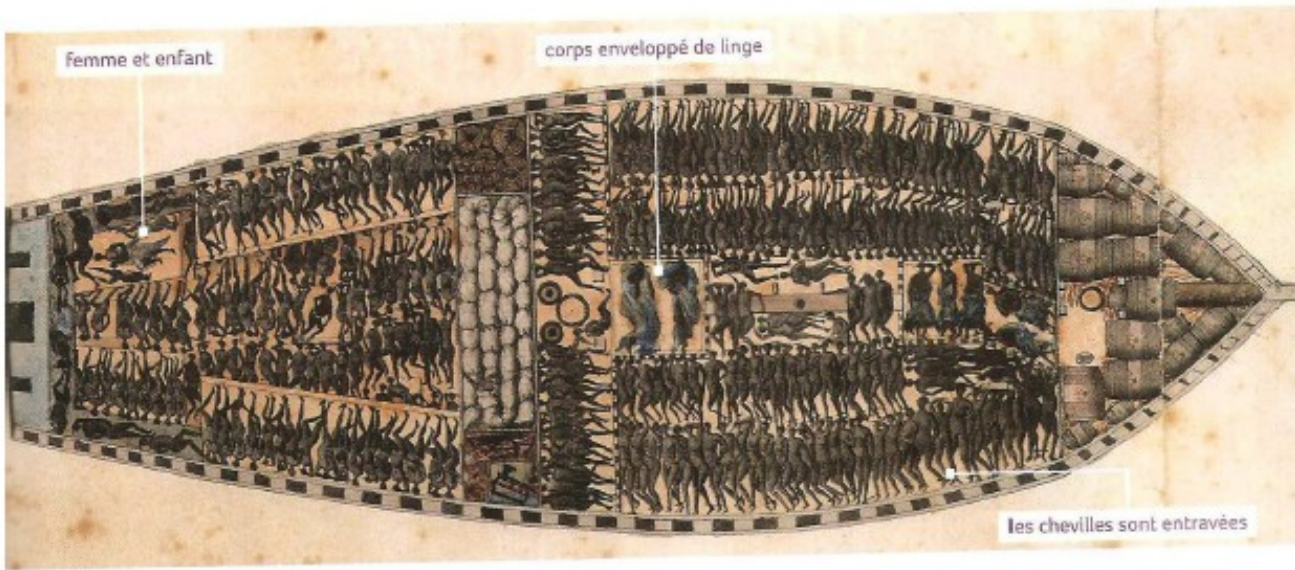
http://eculturel.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/gr4_-_la_traversee_de_l_atlantique.pdf



Navire n°1 : Le Brooks.

Gravure représentant le plan du navire négrier le Brooks, construit en Angleterre à Liverpool en 1781 et qui effectuait la traite entre Liverpool, la côte d'Or en Afrique et les Antilles. 454 captifs sont représentés sur le document mais des sources confirment que le navire a parfois transporté jusqu'à 600 esclaves.

Annexe 6 (suite) :



Navire n°2 : Le Marie-Séraphique

Aquarelles représentant le navire négrier nantais le Mari-Séraphique, réalisées à la demande de l'armateur vers 1770. Les esclaves représentés ont été acquis par le capitaine Gaugy dans le Golfe de Guinée en aout 1769 et débarqués au Cap Français, capitale de la colonie de Saint-Domingue, en décembre.

→ En regardant ces images de bateau négrier, que pouvez vous dire sur :

La disposition des esclaves

Les conditions de vie

Réponses attendues et/ou donnés par le maître lors du retour commun:

Ils sont entassés ; les hommes et les femmes sont séparés ; ils sont allongés car l'espace n'est assez haut pour de tenir debout ; il y a plusieurs entrepont pour mettre un maximum d'esclaves (entre 454 et 600 personnes)

Réponses attendues et/ou donnés par le maître lors du retour commun:

Ils sont si serrés et il y a si peu d'espace entre un entrepont et un autre qu'ils auront du mal pour respirer convenablement ; Ils sont si proches que les maladies ou infections peuvent facilement se transmettre, il y a donc des risques élevés de mortalités ;

Annexe 7: Mémorial de Nantes

Le parcours extérieur
 À deux pas de la station de tram - Méliothèque -, une vaste esplanade de 7 000 m² relie la passerelle Schoelcher au pont Anne-de-Bretagne, en contact direct avec la Loire. 2 000 plaques de verres incrustées dans le sol tout au long de la promenade témoignent des expéditions de navires affrétés pour le commerce des esclaves. D'immenses lames en verre de 8 mètres de haut sortent de terre et jalonnent l'esplanade, symbolisant la coupure historique que fut l'abolition.

Le parcours méditatif sous le quai
 Un grand escalier descend sous le quai et conduit au passage souterrain, qui est le cœur du Mémorial. Le visiteur y est accueilli par l'article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. » Le platelage en bois rappelle l'entrepont des navires négriers. Un long couloir suggère l'univers de l'enfermement et du départ pour l'inconnu.

L'espace historique
 Après avoir longé la Loire sous le quai, le visiteur termine sa promenade, côté pont Anne-de-Bretagne, par une petite salle d'exposition où sont abordés trois grands thèmes : le mouvement des captifs sur une carte du monde avec une frise chronologique, les abolitions dans le monde, sous forme d'un grand ruban rouge qui traverse la salle et l'esclavage contemporain, le tout dans une scénographie très sobre. Une ambiance sonore accompagne la visite, ponctuée de voix humaines, de cris, de plaintes, de chants...

« Les visiteurs du Mémorial descendront eux-mêmes "vers la mer", par un passage longeant le quai du XIX^e siècle et se trouveront par endroits comme enfermés dans des sous-structures du XX^e siècle, rappelant l'extrême confinement du transport maritime. »
 Krzysztof Wodiczko (photo) et Julian Bonder, concepteur et architecte du Mémorial

« Où sont vos monuments, vos batailles, martyrs ? Où est votre mémoire tribale ? Messieurs, dans ce gris coffre-fort. La mer. La mer les a enfermés. La mer est l'Histoire. »
 Derek Walcott - The sea is history, 1979 (Antilles/États-Unis)

« Un commerce d'hommes! Grand Dieu! Et la nature ne frémit pas ? S'ils sont des animaux, ne les sommes-nous pas comme eux ? »
 Olympe de Gouges, Réflexion sur les hommes noirs, 1788 (France).

« Je ne suis pas vraiment libre si je prive quelqu'un d'autre de sa liberté, aussi certainement que je ne suis pas libre si l'on me prive de ma liberté. L'opprimé et l'opresseur sont tous deux dépossédés de leur humanité. »
 Nelson Mandela, Un long chemin vers la liberté, 1994 (Afrique du sud).

« Rendez-vous compte de ce que c'était que de s'élever contre l'esclavage et la colonisation quand toute l'Europe trouvait cela naturel! »
 Françoise Vergès, politologue et présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.

<http://www.nantes.fr/home/a-nantes-et-pas-ailleurs/les-grands-dossiers/le-memorial-de-labolition-de-les/le-memorial-visite-guidee.html>